

AY  
1875 P. d. Q

CÔTE

# L'ALMANACH JUDICIAIRE

AGRICOLE

SCOLAIRE, MUNICIPAL ET COMMERCIAL

PROVINCE DE QUÉBEC

1875

(TROISIÈME ANNÉE.)



QUÉBEC :

IMPRIMERIE A. COTÉ ET C<sup>e</sup>

1874

BIBLIOTHEQUE

—DE—

M. l'abbé VERREAU

No. ....

Classe .....

Division .....

Série .....

COMPUT ECCLESIASTIQUE.

bre d'Or, 14.  
te, 23.  
e Solaire, 8.

Lettre Dominicale, C.  
Indiction Romaine 3.  
Période Julienne, 6888.

JEUNES D'OBLIGATION.

qui tombent cette année les 17, 19 et 20 février ;—les 19, 21 et 22  
ptembre ;—les 15, 17 et 18 décembre. 2o. Le Carême tout entier,  
exceptés les Dimanches. 3o. Tous les mercredis et vendredis de l'Avent. 4o. Les Vigiles de  
Noël, de la Pentecôte, des Apôtres SS. Pierre et Paul, de l'Assomption et de la Toussaint.

JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE.

1o. Tous les jours des Quatre-Temps de l'année. 2o. Tous les vendredis de l'année. 3o. Les  
jours des Vigiles où l'on observe le jeûne. 4o. Le mercredi des Cendres et les trois jours sui-  
vants. 5o. Tous les mercredis, vendredis et samedis, des cinq premières semaines du Carême.  
6o. Le Dimanche des Rameaux et les six jours de la Semaine Sainte. 7o. Tous les mercredis et  
vendredis de l'Avent.

TEMPS OU LA CÉLÉBRATION DES MARIAGES N'EST PAS PERMISE.

Depuis le premier Dimanche de l'Avent jusqu'à l'Épiphanie inclusivement, et depuis le  
mercredi des Cendres jusqu'au Dimanche de la Quasimodo inclusivement.

FÊTES LÉGALES:

1er janvier, la Circoncision de N. S.  
6 do l'Épiphanie.  
10 février, les Cendres.  
25 mars, l'Annonciation.  
26 do Vendredi Saint.  
29 do Lundi de Pâques.  
6 mai, l'Ascension.

24 mai, Naissance de la Reine.  
27 do Fête-Dieu.  
29 juin, SS. Pierre et Paul.  
1er novembre, la Toussaint.  
8 décembre, l'Immaculée Conception.  
25 do Noël.

Tout jour fixé par proclamation royale ou par proclamation du Gouverneur comme jour de  
pénitence ou d'action de grâces.

ECLIPSES DURANT L'ANNÉE 1875.

Il y aura deux éclipses, cette année.

Le 6 avril, éclipse totale du soleil, invisible en Amérique.

Le 29 septembre, éclipse annulaire du soleil, visible à l'est de la Rivière Mississippi, comme  
éclipse partielle le soleil se levant éclipsé ; aussi en Afrique et dans le Sud-Ouest de l'Europe.  
L'Éclipse sera annulaire depuis Sodus-Point sur le Lac Ontario, Oswego, Saratoga et le nord du  
Massachusetts à l'Océan.

SAISONS.

Le Printemps commence le 20 mars, à 7 heures 15m. du soir.

L'Été commence le 21 juin, à 4 heures 15 minutes du soir.

L'Automne commence le 23 septembre, à 6 heures 15m. du matin.

L'Hiver commence le 22 décembre, à 0h. 15 minutes du matin.

N° 1  
N° 2  
N° 3  
N° 4  
N° 5  
N° 6  
N° 7  
N° 8  
N° 9  
N° 10  
N° 11  
N° 12  
N° 13  
N° 14  
N° 15  
N° 16  
N° 17  
N° 18  
N° 19  
N° 20  
N° 21  
N° 22  
N° 23  
N° 24  
N° 25  
N° 26  
N° 27  
N° 28  
N° 29  
N° 30  
N° 31  
N° 32  
N° 33  
N° 34  
N° 35  
N° 36  
N° 37  
N° 38  
N° 39  
N° 40  
N° 41  
N° 42  
N° 43  
N° 44  
N° 45  
N° 46  
N° 47  
N° 48  
N° 49  
N° 50  
N° 51  
N° 52  
N° 53  
N° 54  
N° 55  
N° 56  
N° 57  
N° 58  
N° 59  
N° 60  
N° 61  
N° 62  
N° 63  
N° 64  
N° 65  
N° 66  
N° 67  
N° 68  
N° 69  
N° 70  
N° 71  
N° 72  
N° 73  
N° 74  
N° 75  
N° 76  
N° 77  
N° 78  
N° 79  
N° 80  
N° 81  
N° 82  
N° 83  
N° 84  
N° 85  
N° 86  
N° 87  
N° 88  
N° 89  
N° 90  
N° 91  
N° 92  
N° 93  
N° 94  
N° 95  
N° 96  
N° 97  
N° 98  
N° 99  
N° 100

N. S. HARDY,

Libraire-Importateur,

N<sup>o</sup> 4, RUE NOTRE-DAME  
BASSE-VILLE,

Québec.

A toujours en mains un grand assortiment  
de Calices, Ciboires, Burettes, Chandeliers,  
Croix de procession, Cœurs, Reliquaires,  
Vases pour l'eau baptismale, Bénitiers pour  
églises et sacristies, Chasubles, Etoles, Fran-  
ges, Galons en soie, or et argent, Livres de  
prière français et anglais, Livres d'écoles,  
Papeteries, Ardoises, Statues, Vases, Four-  
nitures pour fleurs, Cierges, Vins blancs,  
O'Porto, Sherry, Bordeaux, Genièvre, Vins  
de messe analysés, etc., etc.

Agent pour les Cloches de la maison Mears,  
de Londres.

9, 21 et 22  
tout entier,  
Vigiles de  
saint.

e. 30. Les  
jours sui-  
u Carême.  
credis et

depuis le

jour de

pi, comme  
l'Europe.  
le nord de

EAU DE VIE DE MARC  
V. A. LANGAIS  
RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC  
QUÉBEC

CE SÉRIEUX D'ÉCRIRE CÉREGE' HORLIER' SC

LIVRES BLANCS DE TOUTES SORTES  
LIVRES DE PIÈTE ET HISTORIQUES

En gros seulement

VIN DE MESSE, VIN DE PORT, VIN DE MUSCAT,

## LIBRAIRIE CANADIENNE

J. A. LANGLAIS,

61, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH,  
QUEBEC.

ON TROUVE A CETTE LIBRAIRIE

UN ASSORTIMENT COMPLET DE

LIVRES DE PIÉTÉ ET HISTORIQUES,  
LIVRES BLANCS DE TOUTES SORTES,  
FOURNITURES DE BUREAU, VASES, CHANDELIERS,

LIVRES CLASSIQUES, LIVRES DE PRIÈRES, PAPETERIE, &amp;c.

## VEZINA &amp; BEDARD,

IMPORTATEURS DE

## MARCHANDISES SÈCHES,

COIN DES

Rues Saint-Pierre et Sous-le-Fort,

Basse-Ville,

QUEBEC.

En gros seulement.

Conditions faciles.

Nouvelle lune,  
Premier quartier

Jours de l'année.		
1	1	Vendredi
2	2	Samedi
3	3	DIMANC
4	4	Lundi..
5	5	Mardi..
6	6	Mercredi
7	7	Jeudi...
8	8	Vendredi
9	9	Samedi.
10	10	DIMANC
11	11	Lundi..
12	12	Mard' ...
13	13	Mercredi
14	14	Jeudi...
15	15	Vendredi
16	16	Samedi..
17	17	DIMANC
18	18	Lundi...
19	19	Mardi....
20	20	Mercredi.
21	21	Jeudi....
22	22	Vendredi
23	23	Samedi..
24	24	DIMANC
25	25	Lundi....
26	26	Mardi....
27	27	Mercredi.
28	28	Jeudi.....
29	29	Vendredi.
30	30	Samedi...
31	31	DIMANC



# Février.

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

Nouvelle lune, le 6, à 9h. 09m. du matin. | Pleine lune, le 20, à 4h. 45m. du matin.  
Premier quartier, le 13, à 0h. 35m. du matin. | Dernier quartier, le 28, à 5h. 06m. du matin.

32	1	Lundi.....	Personne ne doit chasser, prendre, ni tuer élan, renard, caribou, chevreuil, lièvre, du premier de février au premier de septembre. (Voyez au mois de septembre.)
33	2	Mardi.....	PURIFICATION DE LA B. V. M.—Cour Supérieure à Québec.—Cour de circuit à Saint-François, Montcalm, Verchères et Missisquoi.—Les capitaines et leurs officiers doivent, dans le cours de ce mois, faire le rôle de la milice, (31e Vict., chap. 40)—Session du conseil local.—La Salle au Mississippi, 1682.
34	3	Mercredi.....	S. Blaise.—Cour de circuit à Terrebonne et Hébertville.
35	4	Jeudi.....	S. André Corsin.—Sessions générales de la paix à Montréal.
36	5	Vendredi.....	S. Agathe.—Cour de circuit à Bedford.—Grand tremblement de terre en Canada en 1663.
37	6	Samedi.....	Cour de circuit à Arthabaska.—Cour Supérieure à Saint-François.—Fondation de Halifax, 1750.—Invention de l'imprimerie, 1436.
38	7	DIMANCHE	QUINQUAGÈSIME.
39	8	Lundi.....	S. Jean de Matha.—Cour de circuit à Saint-Thomas, Kamouraska, Saint-Christophe, Sainte-Croix, Chicoutimi, New-Carlisle, Terrebonne, Ottawa.
40	9	Mardi.....	S. Apolline.—Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1637.—Le Canada cédé à l'Angleterre, 1763.
41	10	Mercredi.....	LES CENDRES.—Fête légale.—Cour de circuit à Montréal et à Joliette.—Cour Supérieure à Bedford.—Union des Canadas, 1841.
42	11	Jeudi.....	S. Séverin.—Cour de circuit à Stanstead.—Lord Sydenham, gouverneur-général, 1840.
43	12	Vendredi.....	Cour Supérieure à Arthabaska, New-Carlisle.
44	13	Samedi.....	S. Julien.—Cour criminelle à Chicoutimi, Bonaventure.—Cour Supérieure à Chicoutimi, Montmagny, Kamouraska, Terrebonne, Ottawa, Bonaventure.
45	14	DIMANCHE	1er Dim. du Carême.
46	15	Lundi.....	S. Onésime.—Cour de circuit à Rouville.—Fondation de l'Hôtel-Dieu à Montréal, 1644.
47	16	Mardi.....	Jeûne. Quatre-temps.—Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle), à Bedford.—Cour Supérieure à Joliette et à Montréal.
48	17	Mercredi.....	S. Siméon.
49	18	Jeudi.....	Jeûne.—Quatre-temps.—Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle), à Arthabaska.
50	19	Vendredi.....	Jeûne.—Quatre-temps.—Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle), à Arthabaska.
51	20	Samedi.....	Jeûne.—Quatre-temps.—Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle) à Joliette, Nelsonville.—Cour de circuit à Québec, l'Islet.
52	21	DIMANCHE	2e Dim. du Carême.—Conseil Supérieur établi à Québec, 1663.
53	22	Lundi.....	Chaire de S. Pierre à Antioche.
54	23	Mardi.....	S. Pierre Damien.—Cour Supérieure à Saint-Hyacinthe.—Cour de circuit à Coaticook.
55	24	Mercredi.....	S. Mathias, apôtre.—Cour de circuit à Yamaska.
56	25	Jeudi.....	Cour de circuit au Bassin de Gaspé.—Établissement de l'école des sourds-muets à Québec, 1832.
57	26	Vendredi.....	
58	27	Samedi.....	S. Léandre.—Départ de Lord Gosford, 1838.—Sir John Colborne, administrateur, 1838.
59	28	DIMANCHE	3e Dim. du Carême.—Propagation de la Foi établie à Québec, 1837.

LIBR

On trouve

1109 L

Le meilleur

Ce départ

Les articles  
meilleurs arOn peut  
librairie, m  
semaines; c  
de faire ces i  
ConditionLe R. P.  
très-recherchéDe gran  
siècles. Pot  
Chez les Ron  
superstitieux  
favorables et  
du vieux-Jai  
facilement.  
mots: " Am  
sente et fort  
" Une nouve  
et Aux sou  
en dattes et  
saveur éthio  
mais, emblè  
Ces offrande  
temps le non

# LIBRAIRIE OVIDE FRECHETTE,

BATISSE DE LA CAISSE D'ECONOMIE,

Rue Saint-Jean, Haute-Ville, Québec.

On trouvera constamment à cette librairie le plus bel assortiment de

**Livres de prières, de théologie, de méditation, etc.**

## LITTERATURE.

Le meilleur choix possible des auteurs du jour et des plus célèbres.

## PAPIERIE.

Ce département est toujours au complet.

## FANTAISIE.

Les articles de fantaisie de toutes variétés, gravures, chromos, copies des toiles des meilleurs artistes.

## COMMISSION.

On peut donner à cette librairie des commandes pour importations, non seulement en librairie, mais en articles de toutes sortes, que l'on peut recevoir dans six ou sept semaines; car un arrangement conclu dernièrement avec une maison de Paris, permet de faire ces importations en tout temps de l'année. On reçoit pour n'importe quel montant. Conditions libérales.

Le R. P. Juges, premier missionnaire des Iroquois, par le R. P. Martin, ouvrage très-recherché.

## Les Saisons.

Jamais la pluie dans le printemps.

Ne passa pour mauvais temps.

D'été bien chaud vient un automne

Pendant lequel souvent il tonne.

Chaleur en automne pique fort

Et cause à bien des gens la mort.

Si l'hiver est chargé d'eau

L'été ne sera pas beau.

## A l'occasion du Jour de l'An.

De grandes institutions ont péri; des usages frivoles sont venus jusqu'à nous à travers les siècles. Pour en retrouver le type primitif, il faut remonter jusqu'à la fondation de Rome. Chez les Romains, le plus superstitieux des peuples, ces usages avaient pour origine une idée superstitieuse. Le poète Ovide, introduisant le dieu Janus, lui demande pourquoi les paroles favorables et les souhaits mutuels dont on se salue au commencement de l'année et la réponse du vieux Janus portent à croire que le premier jour de l'année l'oreille des dieux s'ouvrirait plus facilement. Des petits vases en terre cuite, monuments curieux des Romains, portaient ces mots: "Annum novum faustum felixque tibi." "Je souhaite à toi une année nouvelle heureuse et fortunée." Sur le second on lisait: "Annum novum faustum, felixque mihi et filio." "Une nouvelle année heureuse et fortunée à moi et à mon fils." Aux souhaits on avait soin de joindre des visites et des présents qui consistaient en figues, en dattes et en miel que souvent on enveloppait de feuilles d'or. Ces présents par leur douceur étaient un emblème de félicité. Les clients offraient à leurs patrons une pièce de monnaie, emblème de richesse. Avec le temps l'offrande par remplacer la modeste pièce d'airain. Ces offrandes annuelles, dont l'impôt s'est transmis d'âge en âge, portèrent dès les premiers temps le nom d'étrennes.

# AGENCE PROVINCIALE DES MACHINES A COUDRE

DE

## ELIAS HOWE, DE NEW-YORK,

AU

No. 35 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Jean, | No. 31 $\frac{1}{2}$ , rue du Pont,  
Haute-Ville. | Saint-Roch,

### QUEBEC.

#### Les Machines de ELIAS HOWE,

(INVENTÉES EN 1845)

Sont les seules en vogue aux Etats-Unis. Howe fabrique depuis 28 ans, et ses Machines ont prouvé leur supériorité partout où on les a employées. Une de ces machines orne le Cabinet de Physique à l'Université Laval.

EN VENTE CHEZ

### F. DURAND & Cie.

#### Les Valentins.

On se demande souvent l'origine de cette coutume frivole d'adresser des billets, des portraits, des anagrammes, etc., etc., aux jeunes gens. Bien des personnes douées d'un grand sens religieux, donnent complaisamment dans ces jeux légers et futiles idées qu'inspire le christianisme. Beaucoup de jeunes personnes donnent ce jour là leur foi et leur parole à des jeunes gens de leur âge et fixent le choix qu'elles font d'une personne qu'elles veulent unir à leur destinée. Chez les Romains le quinze de février était célébré en l'honneur de la déesse Junon *Febructa*, et quand le paganisme fut aboli, des personnes peu réfléchies ont continué à fêter le quinze de février et à dire qu'elles en agissaient ainsi pour honorer Saint-Valentin, dont la fête était fixée à ce quantième par l'Eglise.

S. Valentin, évêque, fut martyrisé l'an 270.

#### Recette.

##### Moyens de mettre les substances alimentaires à l'abri de l'attaque des insectes.

\* Diverses substances alimentaires, et notamment la viande, les aliments sucrés, les fruits, sont exposés aux attaques de plusieurs insectes, tels que les mouches, les fourmis, les guêpes, etc.

La mouche de la viande pénètre dans les offices et les garde-manger et dépose des œufs dans la viande fraîche qui contracte ainsi des germes de corruption. Le meilleur moyen de mettre la viande à l'abri des ravages de cet insecte, c'est de la suspendre dans un courant d'air ou dans un endroit obscur. Si, malgré ces précautions, elle présente quelques traces d'altération, il faut, avant de la faire cuire, la laisser plongée pendant deux ou trois minutes dans l'eau bouillante avec trois ou quatre morceaux de bois.

On éloigne les fourmis des armoires en plaçant sur les tablettes soit du marc de café, qu'on a soin de renouveler à mesure qu'il perd son odeur, soit des feuilles de tabac. L'odeur de feuilles d'absinthe, de basilic ou de lavande chasse les fourmis des appartements. Quant aux garde-manger portatifs, on les garantit de l'invasion des fourmis en lavant tout l'intérieur avec un peu d'aloès (un graine) dans une pinte d'eau. Ces mêmes lotions appliquées aux troncs et aux branches des arbres fruitiers attaqués par les fourmis produisent les meilleurs effets.

Nouvelle lu  
Premier qu

60 1 Lun

61 2 Marc  
62 3 Merc  
63 4 Jeur64 5 Venc  
65 6 Same  
66 7 DIM  
67 8 Lund

68 9 Mard

69 10 Merc  
70 11 Jeur  
71 12 Vend

72 13 Same

73 14 DIMA  
74 15 Lund  
75 16 Mard76 17 Mercr  
77 18 Jeur  
78 19 Vendr79 20 Samed  
80 21 DIMA  
81 22 Lund.82 23 Mard  
83 24 Mercr  
84 25 Jeur85 26 Vendr  
86 27 Samed

87 28 DIMAN

88 29 Lund  
89 30 Mard  
90 31 Mercr



## Mars.

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

Nouvelle lune, le 7, à 3h. 55m. du soir.	Pleine lune, le 21, à 7h. 06m. du soir.
Premier quartier, le 14, à 8h. 20m. du matin.	Dernier quartier, le 29, à 11h. 40m. du soir.

60	1	Lundi.....	Dans le cours de ce mois, les maires des conseils locaux choisiront le préfet qui présidera le conseil de comté, ( <i>Code, art. 248.</i> )—Du Quesne, gouv. du Canada, 1752.—Cour du Banc de la Reine (criminelle) à Saint-François.—Cour supérieure à Québec.—Cour de circuit à Vaudreuil, Napierville et Châteauguay.—A Québec, cour d'appel.—Cour de circuit à Sainte-Hénédine (Dorchester), Rimouski (Matane), Pontiac.—Ventes des terres sur lesquelles des arrérages sont dus pour taxes, à 10 heures A. M., sans droit d'encan. ( <i>Stat. Ref.</i> )—Vente des terres (par ordre du conseil) annoncée dans la Gazette Officielle et dans les autres journaux du district.
61	2	Mardi.....	
62	3	Mercredi....	
63	4	Jeudi.....	S. Casimir.—Le conseil local nomme dans ce mois trois estimateurs, deux auditeurs, des inspecteurs, des gardiens d'enclos, etc., qui prêteront serment.
64	5	Vendredi.....	S. Théophile.
65	6	Samedi.....	Cour de circuit à Soulanges, Iberville, Huntingdon.
66	7	DIMANCHE.	<i>Ive du Carême.</i>
67	8	Lundi.....	S. Jean de Dieu.—Cour de circuit à Rimouski, Saint-Joseph de la Beauce, Percé et Saguenay (Malbaie).
68	9	Mardi.....	Ste. Françoise.—Cour de circuit à Chapeau (Pontiac).—La qualification des estimateurs nommés par le conseil local est de \$400.—Le conseil nommera un ou deux auditeurs qui prêteront serment.
69	10	Mercredi.....	Les 40 Martyrs.—Cour de circuit à Montréal.
70	11	Jeudi.....	Cour de circuit à Iberville et Beauharnois.—Cour d'appel à Montréal.
71	12	Vendredi.....	S. Grégoire.—Cour du Banc de la Reine, juridiction civile, à Montréal.—Session générale du conseil du comté.
72	13	Samedi.....	Cour supérieure à Saguenay (Malbaie), Percé, Saint-Joseph, Beauce, Rimouski.—Banc de la Reine (juridiction criminelle) à Percé et Rimouski.—Cour de circuit à Inverness.
73	14	DIMANCHE.	DE LA PASSION.
74	15	Lundi.....	S. Longtin.
75	16	Mardi.....	Martyre des RR. PP. De Brébœuf et Lalemant par les Iroquois, en 1649.
76	17	Mercredi.....	S. PATRICE.—Cour supérieure à Iberville, Beauharnois et Montréal.
77	18	Jeudi.....	
78	19	Vendredi.....	S. JOSEPH, Protecteur de l'Eglise, etc., 1er patron de ce pays.— <i>Anniversaire de la consécration de Mgr. l'Archevêque.</i> —Cour de circuit à Québec, et Baie Saint-Paul.
79	20	Samedi.....	S. Cuthbert.—Cour de circuit à l'Isle-Verte (Témiscouata).
80	21	DIMANCHE.	DES RAMEAUX.
81	22	Lundi.....	Cour du Banc de la Reine (criminelle) à Beauharnois.—Cour de circuit à Saint-Hyacinthe.
82	23	Mardi.....	
83	24	Mercredi.....	Cour criminelle à Montréal.
84	25	Jeudi.....	Saint.—Cour de circuit à Trois-Rivières.—Cour criminelle à Montmagny.
85	26	Vendredi.....	Saint.
86	27	Samedi.....	Saint.—Fondation du Séminaire de Québec, 1663.
87	28	DIMANCHE.	PAQUES.
88	29	Lundi.....	Fête légale — Arrivée en Canada de Lord Metcalfe, 1843.
89	30	Mardi.....	Cour supérieure (juridiction civile) aux Trois-Rivières.
90	31	Mercredi.....	

Pont,

8 ans, et  
sa

Cie.

des por-  
rand sens  
ils entre-  
tarianisme.  
gens de  
destinée  
*Februata.*  
quinze de  
taut fixée

25.

s fruits,  
pes, etc.  
les caufs  
oyen de  
courant  
traces  
minutes  
f, qu'on  
leur de  
nt aux  
térieur  
es aux  
sileurs

# Avril.

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

Nouvelle lune, le 6, à 1h. 50m. du matin. | Pleine lune, le 20, à 11h. 45m. du matin.  
Premier quartier, le 12, à 4h. 48m. du soir. | Dernier quartier, le 28, à 2h. 32m. du soir.

91	1	Jeudi.....	Cour supérieure (jurisdiction civile) à Québec.—Cour de circuit, à Trois-Rivières, Saint-François.—Cour criminelle à Sherbrooke.
92	2	Vendredi.....	S. François de Paul.—Relever les clôtures abattues le long des chemins. ( <i>Code art. 846</i> ).—L'inspecteur donne dans ce mois ( <i>Code municipal, art. 828</i> ) l'entretien des routes du 1er mai au 1er novembre, si la chose n'est pas réglée par procès-verbaux ou règlements.
93	3	Samedi.....	Cour supérieure (jurisdiction civile) aux Trois-Rivières.—Départ de Sir Geo. Prevost, 1815.
94	4	DIMANCHE.	QUASIMODO.—Sir Gordon Drummond, administrateur, 1819.
95	5	Lundi.....	S. Vincent Ferrier.
96	6	Mardi.....	
97	7	Mercredi.....	Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle) à Kamouraska.—Cour de circuit à Shefford.—Cour supérieure à Saint-François.—Grand incendie à Toronto, 1849.
98	8	Jeudi.....	Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle) à Trois-Rivières.—Etablissement de la compagnie de la Baie d'Hudson, 1692.
99	9	Vendredi.....	De La Salle à l'embouchure du Mississippi, 1682.
100	10	Samedi.....	Cour de circuit à Montréal. Brome.
101	11	DIMANCHE.	LA SAINTE-FAMILLE.
102	12	Lundi.....	Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, 1492.
103	13	Mardi.....	S. Herménégilde.—Emancipation catholique, 1829.—Fondation de l'Hôpital-Général à Montréal, 1694.
104	14	Mercredi.....	
105	15	Jeudi.....	Cour de circuit à Missisquoi.
106	16	Vendredi.....	Cour de circuit à Bagot.—Jacques-Cartier à Montréal, 1535.
107	17	Samedi.....	S. Anicet.—Cour supérieure à Montréal.
108	18	DIMANCHE.	PATRONAGE DE S. JOSEPH.
109	19	Lundi.....	Cour de circuit à Bedford.—1er journal en Amérique, 1704.—Mort de Mgr. Lartigue, premier évêque de Montréal, 1840.
110	20	Mardi.....	Cour de circuit à Québec.—Jacques-Cartier part pour le Canada, 1534.
111	21	Mercredi.....	S. Anselme.
112	22	Jeudi.....	Fondation de la Congrégation de N. D. à Montréal, 1650.
113	23	Vendredi.....	S. George.—Cour supérieure à Bedford.—1er navire à vapeur d'Europe à New-York, 1838.
114	24	Samedi.....	S. Fidèle de S.—Lord Cathcart, gouverneur-général, 1846.
115	25	DIMANCHE.	S. Marc.
116	26	Lundi.....	S. Clet.—Fondation du monastère des Ursulines aux Trois-Rivières, 1697.
117	27	Mardi.....	
118	28	Mercredi.....	S. Vital.—Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle) à Québec.—De Lévis défait le gén. Murray sous les murs de Québec, 1760.
119	29	Jeudi.....	Incendie du Parlement à Montréal, 1849.
120	30	Vendredi.....	S. Catherine de Sienne.—Mort de Marie de l'Incarnation, première Supérieure des Ursulines de Québec, 1672.

**CUH**

14

**MAT**

**NEUBL**

Set u  
es constru  
dans diffé  
pâte de pa  
réduit en  
incombusti  
guise des  
C'est  
En Fr  
apparteme  
à enduit, n  
faisait aut  
dimensions  
autre mati  
divulguée,

# CHAS. E. ROY,

NÉGOCIANT EN

## CUIR, PEaux, HUILE, ÉLASTIQUES,

ET

### FOURNITURES DE TOUTES SORTES POUR CHAUSSURES,

ETC., ETC., ETC.,

14½.....RUE SOUS-LE-FORT.....14½

## QUÉBEC,

### AREL & CIE.,

#### MANUFACTURIERS DE MEUBLES,

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 54, Rue Saint-Paul, Québec.

ASSORTIMENT GENERAL DE

MEUBLES DE SALON, SALLE A DINER, CHAMBRES A COUCHER, ETC., ETC.,

Toute commande exécutée avec ponctualité et à des conditions libérales.

#### Carton-pierre.

Est un composé nouveau, fort intéressant par les applications dont il est susceptible dans les constructions architecturales ou seulement dans les pièces de décorations. C'est un mélange dans différentes proportions, suivant le degré de consistance et de durété qu'on veut obtenir, de pâte de papier, de gélatine, de terre boilaire, de craie et d'huile de lin. Le tout étant broyé et rédnit en une pâte de consistance moyenne, sert à faire des tuiles tout à la fois légères et incombustibles, et imperméables à l'eau, qui peuvent être employées en beaucoup de cas, en guise des briques utiles pour des cloisons légères.

C'est un genre d'industrie nouvelle que nous voudrions voir se développer en ce pays.

En France on en moule les ornements d'architecture pour la décoration intérieure des appartements. Ces ornements, qui se rapportent avec facilité, et qui reçoivent toute espèce d'enduit, même la dorure, remplacent avec une immense économie les sculptures que l'on faisait autrefois. On fait aussi avec le carton-pierre des statues, des candélabres, de grandes dimensions, d'une grande solidité, et qui sont infiniment moins chers que les mêmes objets en autre matière. C'est en Suède que le carton-pierre a été inventé, sa composition a bientôt été divulguée, de sorte qu'on en fabrique à présent partout.

# ATTENTION!!

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a transporté son établissement d'ÉPICERIES à l'Ouest de la Salle Jacques-Cartier,

**No. 66, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.**

Il profite de cette occasion pour les remercier de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il espère qu'ils continueront à lui donner, comme par le passé, une part de leur patronage.

ILS TROUVERONT CONSTAMMENT UN DES

**MEILLEURS CHOIX D'ÉPICERIES.**

G. N. BOISSEAU,

MARCHAND-ÉPICIER.

No. 66, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

## Le Jardin potager.

Mille couronnes ont été distribuées aux amateurs qui cultivent les fleurs. Pourquoi tant les louer, les vanter, les fêter ? Ah ! C'est qu'ils savent flatter et plaire en présentant riches bouquets et vives fleurs. Cependant, nous est avis qu'il vaudrait mieux faire honneur à ce qui est bon et utile, au jardin potager. Je le sens néanmoins le potager, le jardin de légumes plait moins, son nom même sonne mal à l'oreille. Mais, il faut avant tout être juste. Ce qui est bon et ce qui est utile mérite d'être célébré. Honneur donc à la culture potagère !

Et comment fermer les yeux sur de si beaux et de si bons produits ? Si dès les premiers jours de l'humanité on a rendu hommage à la beauté des fleurs, l'honneur et les éloges n'ont pas non plus fait défaut aux produits du jardin potager. Les Egyptiens, l'Histoire le proclame, mettaient les légumes au rang de leurs divinités. Selon la remarque de Juvénal, on ne pouvait faire un pas sans rencontrer une marque de leur reconnaissance envers le créateur de ces objets si utiles à la vie. Chez les Romains, on rendait des hommages à la culture potagère. Les plus grands hommes ont marié le rateau et la bêche ; ils aimaient à cultiver le jardin pour se reposer des travaux de l'esprit.

Lentulus Cornelius, que sa valeur appela à la tête des affaires de la grande république, donna son nom aux lentilles de son jardin par suite de son amour pour leur culture. Comme Pison, personnage consulaire, qui sema lui-même ses pois et qui leur donna son nom (*pisum*), le célèbre général Fabius Maximus qui cultivait les fèves avec passion et qui leur donna son illustre nom (*Faba*). Et le grand orateur Cicéron, n'a-t-il pas donné son nom à une espèce de pois chiche (*cicer*) ? Pythagore, le philosophe, n'a-t-il pas écrit un traité des plantes potagères ? Plin, cet autre grand génie dont s'honore l'antiquité : n'a-t-il pas consacré ses veilles à les décrire ? Les Grecs cultivaient leurs jardins—Diogène plantait ses choux.

L'époque des croisades fut favorable à la culture potagère ; plusieurs graines furent apportées d'Égypte et l'ordre des Chartreux se livra spécialement à leur propagation. Le bon roi saint Louis appela même à Paris quelques-uns de ces pères pour populariser cette culture et en répandre le goût. Il leur donna un domaine à cet effet.

Molet, le jardinier de Henri-le-Grand, fut le premier qui écrivit sur le potager. Mésar, médecin et astrologue, en 1690, donna la description de quelques plantes culinaires. Mais Louis XIV parait et avec lui les jardins de Versailles que l'illustre La Quintinie dirige. Tout devait refléter la gloire du grand monarque. Il fallut changer le produit des saisons pour en orner sa table. Il fallut offrir des radis en mars, des petits pois en mai, des melons en juin ; mais il fallait de grands talents pour obtenir ces trésors. Maintenant tout le monde est Roi, car tout le monde peut se procurer ces délicieux produits du jardin sans le secours de La Quintinie.

En 1776 on vit, pour la première fois des melons des Carmes sur les marchés de Paris. En 1780 le melon Cantaloup est introduit et cultivé sous châssis. Quetin, en 1792, força l'asperge blanche. Dulac et Chemin produisirent, en février, les salades crêpes et romanes. En 1814, Dulac força les haricots fageolés. Plus tard, Pierre Gros soumit les carottes à la culture forcée. Ces noms qui sont connus par les jardiniers, étaient eux-mêmes de simples jardiniers. Ils méritent notre reconnaissance.

Nouvelle Im  
Premier qu

121 1 San

122 2 DIM

123 3 Lun

124 4 Mar

125 5 Merc

126 6 Jeur

127 7 Ven

128 8 Same

129 9 DIM

130 10 Lünd

131 11 Mar

132 12 Merc

133 13 Jeur

134 14 Vend

135 15 Same

136 16 DIM

137 17 Lünd

138 18 Mar

139 19 Merc

140 20 Jeur

141 21 Vend

142 22 Samed

143 23 DIM

144 24 Lünd

145 25 Mar

146 26 Mercr

147 27 Jeur

148 28 Vendr

149 29 Samed

150 30 DIM

151 31 Lünd

# Mai.

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

Nouvelle lune, le 5, à 10h. 18m. du matin. Pleine lune, le 20, à 4h. 05m. du matin.  
Premier quartier, le 12, à 2h. 52m. du matin. Dernier quartier, le 28, à 1h. 45m. du matin.

121	1	Samedi.....	SS. Philippe et Jacques.—Cour Supérieure à Québec.—Cour de circuit à Verchères.—Cour criminelle à Saint-Hyacinthe et Sorel.—Les licences d'auberges expirent (34 Vict., ch. 2).—Tout règlement de conseil concernant les licences entre en force le 1er jour après sa publication. (Code, art. 562 et 572).—Les auditeurs doivent faire en ce mois, un rapport des comptes au conseil. (Code, art. 176).
122	2	DIMANCHE.	S. Athanase.—Talon, intendant, 1665.
123	3	Lundi.....	Invent. de la sainte Croix.—Cour de circuit à Terrebonne.—Avant le 15, le secrétaire-trésorier du conseil de comté doit faire un prélevé sur les municipalités. (Code, art. 940).
124	4	Mardi.....	S. Monique.—Dans le cours de ce mois, les compagnies de chemin de fer devront déposer au bureau du conseil, l'état de la valeur réelle de leurs propriétés dans la municipalité. (Code, art. 720).—Session du conseil local.—Session générale de la paix, Montréal.—Cour de circuit à Kamouraska, Saint-Thomas, Malbaie.—1er bateau à vapeur de Québec à Lévis, 1818.
125	5	Mercredi.....	S. Pie V.
126	6	Jeudi.....	ASCENSION.—Mort de Mgr. Laval, 1er Evêque du Canada, à 86 ans, en 1708.—Champlain pose la 1re pierre du château S. Louis, 1624.
127	7	Vendredi.....	S. Stanislas.—Cour de circuit à Terrebonne, Ottawa, Sorel, Lotbinière, Kamouraska et Montmagny.—Rappel de Lord Aylmer, 1835.—Pont devant Québec, 1836.
128	8	Samedi.....	Au mois de mai, chaque année et chaque fois que le conseil l'exige, les auditeurs font examen et rapport des comptes. (Code, art. 176.)
129	9	DIMANCHE.	S. Grégoire de N.
130	10	Lundi.....	S. Antonin.—De Lévis ouvre le siège devant Québec, 1760.
131	11	Mardi.....	Cour de circuit à Montréal et Arthabaska.
132	12	Mercredi.....	Cour supérieure à Kamouraska, Malbaie, Saint-Thomas, Terrebonne.
133	13	Jeudi.....	Montréal érigé en évêché, 1836.
134	14	Vendredi.....	S. Boriface.—Comte de Frontenac gouvern. 2e fois, 1689.
135	15	Samedi.....	Jeûne.—Cour de circuit à Rouville et Châteauguay.
136	16	DIMANCHE.	PENTECÔTE.
137	17	Lundi.....	Cour de circuit à Drummond.—De Lévis lève le siège de Québec, 1760.—Fondation de Montréal, 1642.
138	18	Mardi.....	Cour supérieure à Montréal et Arthabaska.—Cour de circuit à Ottawa et Richmond.—Grand incendie à Montréal, 1765.
139	19	Mercredi.....	Jeûne.—Quatre-temps.—Sir Ch. Bagot, gouverneur, 1843.
140	20	Jeudi.....	S. Bernardin.—Cour de circuit à Berthier, Baie St-Paul, Québec, l'Islet, Huntingdon.—Victoria monte sur le trône d'Angleterre, 1837.
141	21	Vendredi.....	Jeûne.—Quatre-temps.
142	22	Samedi.....	Jeûne.—Quatre-temps.—Mort du R. P. de Berrey, 1800.
143	23	DIMANCHE.	TRINITÉ.
144	24	Lundi.....	Cour criminelle à Iberville.—Cour de circuit à Amherst, Richmond.—Fondation du collège des clercs de Saint-Viateur, à Joliette.—Naissance de la Reine.
145	25	Mardi.....	S. Grégoire VII.—Cour de circuit à Argenteuil, Beauharnois,
146	26	Mercredi.....	Compton, Assomption, Saint-Vital de Lambton.—Arrivée des Récollets à Tadoussac, 1615.
147	27	Jeudi.....	S. Philippe de Néri.—Mort du gouvern. de Callière, 1703.
148	28	Vendredi.....	FÊTE-DIEU. S. Germain.—Cour de circuit à Maskinongé.—Arrivée de Lord Durbam, 1838.—Grand incendie à Québec en 1845, 1631 maisons sont brûlées.
149	29	Samedi.....	S. Maximin.
150	30	DIMANCHE.	S. Félix.
151	31	Lundi.....	S. Pétronille.—Cour supérieure à Beauharnois.—Lord Selkirk fonde la colonie de Rivière-Rouge, 1811.

l'éral, qu'il a  
e Jacques-

och.

l'en a reçu  
passé, une

S.

ND-EPICER.  
-Roch.

irquoi tant  
tant riches  
ar à ce qui  
pumes plait  
De qui est

s premiers  
oges n'ont  
proclame,  
se pouvait  
ur de ces  
potagers.  
ardin pour

publique,  
Comme  
(pium),  
onna son  
spèce de  
tagères ?  
lles à les

es furent  
Lo bon  
culture

Mésar 2,  
sis Louis  
it devait  
en orner  
ma) il  
car tout  
nie.  
ris. En  
asperge  
n 1874,  
Forsse.  
rs. Ts

# Jun.

Les jours croissent de 17 m. du 1er au 20, décroissent de 4 m. du 23 au 30.

Nouvelle lune, le 3, à 3h. 36m. du soir. Pleine lune, le 18, à 7h. 11m. du soir.  
Premier quartier, le 10, à 3h. 10m. du soir. Dernier quartier, le 26, à 9h. 54m. du matin.

		Session du Conseil local.—Du 1er juin au 15, les inspecteurs doivent visiter les chemins, les ouvrages publics, et faire rapport au Conseil. (Code, art. 404) et jusqu'au mois de novembre visiter les cours d'eau. (Code, art. 876.)—Du premier juin au 1er octobre, les cours d'eau doivent être en bon ordre. (Code, art. 875.)—Cour du Banc de la Reine (en Appel) et Cour Supérieure à Québec.—Cour de circuit à Saint-François, Yamaska, Napierville, S. Hénédine, (Dorchester).—Arrivée du R. P. Dolbeau, 1615.
152	1 Mardi.....	S. Marcellin.
154	3 Jeudi.....	S. Clotilde.—Dans le cours de ce mois, le Secrét.-Trés. rend compte en détail des recettes et des dépenses de l'année. (Code, art. 166.)—Fondation du couvent des Récollets à Québec, 1620.
155	4 Vendredi.....	Sacré Cœur de Jésus.—Révision de la liste des voteurs.—Quinze jours après, le Secrét.-Trés. fait la liste alphabétique des voteurs, la dépose au conseil et en donne avis public. En juin et juillet, tous les trois ans, les estimateurs font le rôle d'évaluation et la liste des voteurs, (Code, art. 718) en font dépôt au Conseil avant le 1er août, (Code, art. 720) et avis public en est donné (art. 732).—Le Conseil révisé le rôle d'évaluation dans les 30 jours qui suivent l'avis public, (Code, art. 734) et avis public de cette révision est donné (art. 736).—Dix jours après ces 30 jours, le Secrétaire-Trésor. envoie au bureau de comté copie de ce rôle. (Code, art. 738.)
157	6 DIMANCHE	S. Norbert.
158	7 Lundi.....	S. Robert.—Cour Supérieure à Saint-François.—Cour de circuit à Montcalm, Iberville, comté.
159	8 Mardi.....	S. Médard.—Cour de circ. à Saint-Joseph, Beauce, Rimouski, Ottawa, Saguenay.—Le Sec.-Trés. fait la liste des électeurs (27 Vic. ch. 8.)
160	9 Mercredi.....	S. Prime.—Cour de circuit à Montréal, à Carleton.
161	10 Jeudi.....	Ste. Marguerite.—Choléra à Québec, 1832.—Cour du Banc de la Reine à Montréal, (jurisd. civ.)—Cour de circuit à Iberville.—Session générale des conseils de comtés.
162	11 Vendredi.....	S. Barnabe.
163	12 Samedi.....	Cour Supérieure à Rimouski, Saint-Joseph de la Beauce, Saguenay, Ottawa.—Cour de circuit à Inverness, Mégantic.
164	13 DIMANCHE	S. Antoine.
165	14 Lundi.....	S. Bazile.—1er Parlement du Canada-Uni, 1841.—Incendie du théâtre à Québec, 47 personnes sont brûlées, 1846.
166	15 Mardi.....	
167	16 Mercredi.....	Cour de circuit à Québec.—Cour Supérieure à Iberville.
168	17 Jeudi.....	Cour Supérieure à Montréal.—Election de Pie IX, 1846.—Marquette et Joliette découvrent le Mississippi, 1673.
169	18 Vendredi.....	
170	19 Samedi.....	S. Julienne.
171	20 DIMANCHE	
172	21 Lundi.....	S. Louis de Gonz.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Saint-Joseph de Beauce.—Cour de circuit à Pontiac.—De ce jour au 1er août, faire couper les mauvaises herbes sur le chemin. (Code, art. 778).—Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Couronnement de Pie IX, 1846.—1ère Gazette en Canada, 1764.
173	22 Mardi.....	S. Paulin.—Cour de circuit à Temiscouata.—Les RR. PP. de Brobeuf et Daillon à Québec, 1625.
174	23 Mercredi.....	Cour Supérieure à Saint-Hyacinthe.—Cour de circuit à Joliette et Stanstead.—Découverte de Terre-Neuve par Séb. Cabot, 1497.
175	24 Jeudi.....	S. JEAN-BAPTISTE.
176	25 Vendredi.....	S. Guillaume.—1ère messe dite à Québec, 1615.
177	26 Samedi.....	Cour de circuit aux Trois-Rivières et Pontiac.
178	27 DIMANCHE	Fondation de l'Hospice du Bon Pasteur à Montréal, 1841.
179	28 Lundi.....	Jeûne.—Code de procédure civile mis en force, 1867.—Couronnement de la Reine, 1837.—Autre grand incendie à Québec, 1845.
180	29 Mardi.....	SS. PIERRE ET PAUL.—Fête d'obligation.—1ère messe pontificale à Québec par Mgr. de Laval, 1659.
181	30 Mercredi.....	P. Em. Irving, président de la colonie, 1766.

THÉS,

RE

Le drain marais, dans leur donnant

Tout le rive; les grâdures et peu.

Outre ces des eaux. U

des maladies On a ess

en dos d'âne, Les anciens t

tard on a ess que l'en remj

milieu de ces tranchées des d'autres de f

dépense ma C'est alo

à bout qui off qui constitue

En Angl eau froide et le demande.

Quant à dédommag de leurs frais

En effet l refroidie par l

profonde. Le suparavant l

le bétail.

# LECLERC & LETELLIER,

IMPORTATEURS,

Marchands en Gros et en Détail,

DE

THÉS, SUCRES, TABACS, CIGARES, ETC., ETC.,

ET

MARCHANDS A COMMISSION GENERALE,

No. 17, RUE SAINT-PAUL,

QUÉBEC.

On sollicite respectueusement des consignations.

## Le drainage.

Le drainage est une opération qui consiste à creuser dans les champs humides, dans les marais, dans les prés trop aqueux, des galeries souterraines qui les dessèchent rapidement et leur donnent une fertilité qu'ils n'avaient jamais connue.

Tout le monde sait que quand un terrain est trop humide, la végétation y est peu productive; les grains, les arbres, etc., n'y poussent point, les foins n'y sont composés que d'herbes dures et peu nourrissantes, des joncs, etc.

Outre cette pauvreté du sol, d'autres inconvénients graves accompagnent la stagnation des eaux. Une insalubrité déplorable y entretient des fièvres dommageables aux habitants et des maladies fréquentes dans les troupeaux.

On a essayé de diverses manières à assainir ces terrains; les tranchées ouvertes et élevées en dos d'âne, perdaient trop de terrain et loin d'assainir l'air elles le rendaient plus insalubre. Les anciens employaient pour la formation des rigoles, des pierres, des branches, etc. Plus tard on a essayé des tranchées dont on remplissait le fond de petites pierres, de tuiles, etc., que l'on remplissait ensuite avec de la terre jusqu'au niveau du sol. Mais la filtration au milieu de ces matériaux était bien incomplète. On pensa alors à mettre dans le fond des tranchées des tuiles de forme semi-circulaire, (à demi ronde), et à ces tuiles on en joignait d'autres de forme plate pour les couvrir, et l'on obtint ainsi de fort beaux résultats. Mais la dépense! mais les réparations!

C'est alors qu'on imagina de remplacer ces tuiles par des tuyaux en terre cuite posés bout à bout qui offrent une résistance plus grande et qui coûtent moins cher de beaucoup. C'est ce qui constitue le drainage actuel.

En Angleterre, comme en France, on creuse ces canaux de quatre pieds pour égoutter toute eau froide et croupie qui suinte. On va même d'un pied et un pied et demi plus bas si la terre le demande. Cependant quoiqu'on puisse faire un drainage avantageux en ne creusant qu'un pied ou deux de profondeur, on doit creuser davantage pour empêcher l'effet des gelées.

Quant à la dépense, fut-elle de cinquante piastres par arpent, on en serait rapidement dédommagé par l'abondance de la récolte. Les fermiers qui s'y sont livrés ont été remboursés de leurs frais par le produit d'une seule année.

En effet les résultats sont sensibles:—La température du sol s'élève. La terre n'est plus refroidie par les eaux qu'elle contenait autrefois. La couche bonne à labourer devient plus profonde. Le grain s'y nourrit davantage et mûrit bien dans ces terres où l'on pouvait à peine auparavant faire de pauvres prairies. Enfin, l'air qui passe sur ces champs est plus sain pour le bétail.

# EDMOND GIROUX & FRÈRE.

APOTHIKAIRES,

Importateurs de Drogues et de produits Chimiques,

MÉDECINES PATENTÉES,

ARTICLES DE DROGUISTES,

PARFUMERIE, ETC.

GRAINES DE FLEURS ET DE JARDIN,

No. 52, RUE SAINT-PIERRE,

QUÉBEC.

Les douze mois de l'année.

JANVIER, sitôt qu'il est trop beau  
Nous promet un été plein d'eau.

FÉVRIER, le plus court des mois  
Est de tous le pire à la fois.

Brouillard en MARS, bientôt il pleut  
Ou gèle en Mai plus qu'on ne veut.

Gelée d'AVRIL ou de Mai  
Misère nous prédit de vrai.

Au mois de MAI la chaleur  
Toute l'année est de valeur.

Si JUIN est beau, tu es certain  
D'avoir abondance en grain.

En JUILLET qui ne fauchera  
Paille, non foin, recueillera.

Tout le mois d'AOUT, en homme lesté,  
Abtiens-toi de faire la sieste.

En SEPTEMBER fumier mettras  
Puis aussitôt l'enterreras.

En OCTOBRE au bétail bien-être  
Grossit la bourse de son maître.

En NOVEMBRE, de tes étables  
Que tes soins soient inséparables.

En DÉCEMBER calculeras  
Si la mesure changeras.

La fête de Saint-Jean-Baptiste chez nos ancêtres.

On lit, dans un ancien catéchisme donné au diocèse de Québec par Monseigneur Saint-Valier, que la fête du glorieux précurseur se célébrait chaque année par de grandes démonstrations religieuses. Dès la veille, dans la soirée, on se rendait processionnellement à un endroit choisi à cet effet, où l'on avait préparé un feu de joie composé de fagots et d'autres combustibles apportés par chaque chef de famille. Le clergé entourait la fragile pyramide que le Curé bénissait, et le plus digne de la compagnie apportait la torche à l'aide de laquelle on mettait le feu aux quatre coins de l'amas de branches odoriférantes, de feuilles emblématiques et l'on entonnait l'hymne en l'honneur du Saint, puis, en retournant à l'Eglise, le clergé et tout le pieux cortège chantait le *Te Deum*.

ouvelle lune, le  
remier quartier, le

182	1	Jeudi.....
183	2	Vendredi...
184	3	Samedi.....
185	4	DIMANCHI
186	5	Lundi.....
187	6	Mardi.....
188	7	Mercredi....
189	8	Jeudi.....
190	9	Vendredi....
191	10	Samedi.....
192	11	DIMANCHE
193	12	Lundi.....
194	13	Mardi.....
195	14	Mercredi....
196	15	Jeudi.....
197	16	Vendredi....
198	17	Samedi.....
199	18	DIMANCHE
200	19	Lundi.....
201	20	Mardi.....
202	21	Mercredi....
203	22	Jeudi.....
204	23	Vendredi....
205	24	Samedi.....
206	25	DIMANCHE.
207	26	Lundi.....
208	27	Mardi.....
209	28	Mercredi....
210	29	Jeudi.....
211	30	Vendredi....
212	31	Samedi.....



# Juillet.

Les jours décroissent de 58 minutes.

Nouvelle lune, le 3, à 0h. 40m. du matin. Pleine lune, le 18, à 8h. 42m. du matin.  
Premier quartier, le 10, à 5h. 55m. du matin. Dernier quartier, le 25, à 3h. 54m. du soir.

182	1	Jeudi.....	S. Romuald.—Cour criminelle à Aylmer (Ottawa).—Cour de circuit à Vaudreuil.—Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.—Session du conseil local.—Commencement de l'année scolaire.
183	2	Vendredi.....	Visitation de la B. V. M.—Cour criminelle à Terrebonne.—Cour de circuit à Hébertville.
184	3	Samedi.....	ChAMPLAIN fonde Québec, 1608.
185	4	DIMANCHE.	
186	5	Lundi.....	Ste. Zoé.—Sessions générales de la Paix à Québec.—La flotte anglaise dans le havre de Québec, 1759.—Election des commissaires d'écoles dans toutes les municipalités.
187	6	Mardi.....	Cour Supérieure aux Trois-Rivières.—Cour criminelle à Joliette.—Cour de circuit à Soulanges, New-Carlisle et Chicoutimi.—Session spéciale du conseil local.
188	7	Mercredi.....	Choléra à Québec, 1834.
189	8	Jeudi.....	S. Elizabeth de Portugal.—Bataille de Carillon, 1758.—Grand incendie à Montréal, 1,200 maisons brûlées, 1852.
190	9	Vendredi.....	
191	10	Samedi.....	Les S <sup>pt</sup> Frères.—Vacance des tribunaux jusqu'au 1er septembre.
192	11	DIMANCHE. DÉDICACE.—Les Américains font invasion en Canada, 1812.—Consécration de l'église cathédrale de Québec, 1666.	
193	12	Lundi.....	S. Jean Gualbert.—Sir J. C. Sherbrooke, gouv. du Canada, 1816.—Québec érigé en métropole, 1844.—Election des commissaires d'écoles dans toutes les municipalités si elle n'a pas eu lieu le lundi précédent.
194	13	Mardi.....	S. Anaclet.—Cour du Banc de la Reine, (juris. crim.) à Chicoutimi et Bonaventure.—Cour Supérieure à Chicoutimi et Bonaventure.
195	14	Mercredi.....	S. Bonaventure.
196	15	Jeudi.....	S. Henri.
197	16	Vendredi.....	N. D. du Mont-Carmel.
198	17	Samedi.....	S. Alexis.—Dispersion des Acadiens, 1755.—Fondation de l'Asile de la Providence à Montréal, 1842.—Forte gelée en Canada, 1810.—On commence le canal Lachine, 1821.
199	18	DIMANCHE. S. Camille.	
200	19	Lundi.....	S. Vincent de Paul.—Election des commissaires d'écoles. Voyez lundi 5, et lundi 12, de ce mois.
201	20	Mardi.....	<i>Cordelia</i> , le premier vaisseau lancé à Québec après la cession du pays, 1765.
202	21	Mercredi.....	S. Jérôme Emilien.
203	22	Jeudi.....	S. Marie Madeleine.—1er chemin de fer en Canada, 1836.—Incendie de la Cathédrale de Québec, 1759.
204	23	Vendredi.....	S. Apollinaire.—Acte d'Union des deux Provinces, 1840.
205	24	Samedi.....	
206	25	DIMANCHE. S. Jacques.—Sacré de Mgr. Bourget, 1837.	
207	26	Lundi.....	Ste. Anne.—Cour de circuit à la Rivière aux Renards.—1ère messe dite aux Trois-Rivières, 1615.—Election des commissaires d'écoles. Voyez 5, 12 et 19 de ce mois.
208	27	Mardi.....	S. Pantaléon.
209	28	Mercredi.....	S. Nazaire.—Mort de Lord Durham, 1810.—1er jubilé en Canada, 1618.
210	29	Jeudi.....	Ste. Marthe.
211	30	Vendredi.....	Sacré de Mgr. Guigues, 1er évêque d'Ottawa, 1848.
212	31	Samedi.....	S. Ignace.

## Août.

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

Nouvelle lune, le 1, à 8h. 42m. m. Pleine lune, le 16, à 8h. 49m. s. Nouvelle Lune,  
Premier quartier, le 8, à 10h. 45m. s. Dernier quartier, le 23, à 8h. 54m. s. 30, à 6h. 56m. s.

213	1	DIMANCHE.	S. Pierre-aux-Liens.—Code civil du Bas-Canada mis en force. Arrivée des Ursulines et des Hospitalières à Québec, 1639.
214	2	Lundi.....	S. Alphonse de Liguori.—Chaque municipalité paie dans ce mois la contribution annuelle pour les jurés.—Le secrétaire-trésorier doit, dans les deux mois qui suivent la confection du rôle d'évaluation, en dresser un extrait avec les noms des personnes prescrites à agir comme jurés, 32 Vict., ch. 22.—Le conseil doit approuver cet extrait. Voyez sect. 8, 1er août 1866.
215	3	Mardi.....	Session du conseil local.
216	4	Mercredi.....	S. Dominique.—Sessions générales de la paix à Montréal.—Incendie du village de Laprairie, 1846.
217	5	Jeudi.....	N. D. des Neiges.—Pose du câble transatlantique, 1858.—Grand incendie à Québec, 1682.
218	6	Vendredi.....	Transfiguration de N. S.
219	7	Samedi.....	S. Cajetan.—Cour de circuit à Percé.
220	8	DIMANCHE	
221	9	Lundi.....	S. Romain.—H. T. Cramahé, gouv. du Canada, 1770.
222	10	Mardi.....	S. LAURENT.—Jacques-Cartier entre dans le fleuve, 1535.
223	11	Mercredi.....	Duc de Kent à Québec, 1791.
224	12	Jeudi.....	Ste. Claire.
225	13	Vendredi.....	S. Hypolite —Cour du Banc de la Reine au criminel et Cour supérieure à Percé.
226	14	Samedi.....	Jeûne —Arrivée à Québec de Guil. Henri, duc de Clarence, plus tard Guil. IV, 1787.
227	15	DIMANCHE	L'ASSOMPTION DE LA B. V. M.
228	16	Lundi.....	S. Hyacinthe.—SOLENNITÉ DE L'ASSOMPTION —S. Roch.—Ière de pêche télégraphique de l'ancien continent au nouveau, 1858.
229	17	Mardi.....	S. Joachim.
230	18	Mercredi.....	S. Agapit.—Le prince de Galles arrive à Québec, 1860.—Robert Fulton construit un bateau à vapeur, 1807.
231	19	Jeudi.....	S. Vincent de Paul.
232	20	Vendredi.....	S. Bernard.—Décès de Mgr. de l'Aube-Rivière, 5e évêque de Québec, 1740.
233	21	Samedi.....	Ste. Jeanne-Françoise de Chantal.—Ecole des Frères ouverte à Québec, 1843.
234	22	DIMANCHE	S. Joachim.—La flotte anglaise fait naufrage sur l'Île-aux-Oeufs, 1711.
235	23	Lundi.....	Cour de circuit à Amherst.—Arrivée de Lord Gosford à Québec, 1835.
236	24	Mardi.....	S. Barthélemi.—Inauguration du Pont Victoria, 1860.—Le <i>Royal William</i> , 1er vapeur océanique, laisse Québec pour Halifax, 1831.—Mgr. Bedini, nonce apostolique, à Québec, 1853.
237	25	Mercredi.....	S. Louis —Jacques Cartier bâtit un fort à Cap-Rouge, 1541.
238	26	Jeudi.....	S. Zéphirin.
239	27	Vendredi.....	
240	28	Samedi.....	S. Augustin.
241	29	DIMANCHE	Mort du duc de Richmond, gouv., 1819.
242	30	Lundi.....	Ste. Rose de Lima.
243	31	Mardi.....	S. Raymond Nonnat.

4.

Offrent  
de piété  
statuettes  
Coi

I

38½

Les g  
Lorsqu'on  
guépier n'  
crevasses  
truit en y  
Il ne faut  
toutes les  
est de le b  
cissant, no  
ars, en boi

L'étoil  
toutes les é  
dérivé du r  
Le moi  
partition du  
constance a  
qui suivait  
l'année.

Les an  
jourd'hui d  
Les an  
croyances e

**BLONDEAU & DROUIN,**

LIBRAIRES,

**44½, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH,***A côté du Bureau de Poste, vis-à-vis la Caisse d'Economie,*

Offrent constamment en vente la plus magnifique collection de livres de science, d'art, de piété, d'amusement, d'école, de papeterie d'utilité, de fantaisie, de deuil, de bustes, statuettes, bénitiers, etc., etc.

Commandes pour livres, vin, cierge, hosties, etc., remplies ponctuellement.

**R. J. JACQUES,**

COMMERCE EN GROS DE

**BOTTES ET SOULIERS,**

**38½, rue Saint-Pierre, et 62 et 9, rue Sault au Matelot, Basse-Ville,**

**QUEBEC.****Recette.***Moyen de détruire les Guêpes.*

Les guêpes recherchent de préférence à tout les fruits sucrés et surtout les fruits mûrs. Lorsqu'on voit des guêpes en grand nombre dans un jardin fruitier, on peut être assuré que le guêpier n'est pas loin; par quelques recherches aux environs, sur les bords des fossés, dans les crevasses des vieux murs à l'exposition du midi, on les découvre assez facilement. On les détruit en y versant de l'eau bouillante, ou soit en y introduisant une mèche soufrée qu'on enfamme. Il ne faut procéder à cette opération que le soir, un peu avant la chute du jour, au moment où toutes les guêpes sont rentrées. Si le nid est dans un trou de la muraille, le moyen fort simple est de le boucher avec du plâtre ou d'en verser le liquide dans le trou. Le plâtre, en se durcissant, non seulement détruira les guêpes mais aussi leurs larves et leurs œufs; puis préviendra, en bouchant complètement le trou, l'établissement d'une nouvelle colonie.

**La Canicule.**

L'étoile *Sirius*, qui fait partie de la constellation du *Grand Chien*, est la plus brillante de toutes les étoiles de première grandeur. Elle est également connue sous le nom de *Canicule*, dérivé du mot latin *canis*, *chien*.

Le moment de son lever héliaque, qui est l'époque où un astre se lève une heure avant l'apparition du soleil, a lieu le 20 août; mais, dans l'antiquité, il avait lieu plus tôt, et cette circonstance avait fait donner le nom de jours caniculaires aux jours qui précédaient et à ceux qui suivaient la manifestation de ce phénomène, et qui tombaient à l'époque la plus chaude de l'année.

Les anciens comptaient les jours caniculaires du 22 juillet au 23 août; on les compte aujourd'hui du 24 juillet au 28 août.

Les anciens attribuaient à l'étoile *Sirius*, ou la canicule, une grande influence. Les mêmes croyances existent encore chez les Egyptiens, les Arabes et les Persans.

# I. P. DÉRY,

LIBRAIRE, 441, RUE SAINT-PIERRE

IMPORTATEUR DE

Livres de Piété, Articles de Bureaux, Papeteries,

LIVRES BLANCS,

Vins analysés, Cire, Cierges, Cloches,

ETC., ETC.,

47, Rue Saint-Pierre, 47,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC.

Premier  
Pleine l

244 1

245 2

246 3

247 4

248 5

249 6

250 7

251 8

252 9

253 10

254 11

255 12

256 13

257 14

258 15

259 16

260 17

261 18

262 19

263 20

264 21

265 22

266 23

267 24

268 25

269 26

270 27

271 28

272 29

273 30

## Le Feutre.

On appelle *feutre* une espèce d'étoffe non tissée qui se fait en foulant le poil ou la laine dont elle est composée. On en confectionne des semelles, des bottures, des chapeaux, etc. La fabrication du feutre est basée sur la propriété que possèdent les poils des animaux de s'entrelacer et de former un corps solide lorsqu'ils sont soumis à une pression souvent répétée. On favorise cette disposition du poil à se crispier au moyen de certains agents chimiques, tels qu'un mélange d'eau, d'acide nitrique et de mercure, dont on l'imbibé à plusieurs reprises avec une brosse. Cette opération, appelée *secrétage* doit être précédée du nettoyage des peaux et de l'ébardage. Ensuite on fait l'étoffe. Une certaine quantité de poils divers étant donnée, on la soumet à l'action de l'arçon, espèce d'archet suspendu au-dessous d'une claie d'osier, au moyen duquel on fait un mélange complet des poils.

Cette masse divisée en plusieurs lots est placée sur un morceau de toile écrue (appelée *feutrière*) que l'on a eu soin d'humecter. Entre chaque lot de poil on laisse une feuille de papier, on replie la toile, puis on manie dans tous les sens, en entretenant toujours la moiteur et la souplesse par de légères aspersions.

Ainsi manipulés, les poils s'entrelacent et ne forment bientôt plus qu'une feuille égale qui passe alors au foulage. Cette opération dure trois ou quatre heures, et se fait en trempant l'étoffe dans un bain d'eau et de lie de vin presque bouillant, et en le foulant jusqu'à ce qu'il soit uniformément rentré. Enfin, pendant que le feutre est encore tendre on extrait le gros poil qui a résisté au travail et à l'aide d'une brosse et d'une petite corde, on en développe le duvet, observant de n'employer qu'une très légère pression, pour ne pas décomposer l'étoffe. Les poils de castor, de loutre, de lièvre, de lapin, de veau, seuls ou mélangés, sont ceux qu'on emploie dans la chapellerie. Les poils les plus grossiers réussissent moins. Les qualités d'un bon feutre sont d'être bien uni, bien lisse, sans grains, sans endroit faible et d'un poil net et éclatant. Le dressage, opération au moyen de laquelle on leur fait prendre la forme, est la dernière du feutrage.

# Septembre.

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

Premier quartier, le 7, à 4h. 53m. du soir. | Dernier quartier, le 22, à 2h. 15m. du matin.  
Pleine lune, le 15, à 7h. 57m. du matin. | Nouvelle lune, le 29, à 4h. 45m. du matin.

244	1	Mercredi.....	S. Giles.—Cour supérieure et cour d'appel à Québec.—Jacques Cartier découvre le Saguenay, 1535.
245	2	Jeudi.....	S. Etienne.
246	3	Vendredi.....	Dans le mois de septembre de l'année que se feront les rôles d'évaluation, le conseil doit examiner le rôle des municipalités de comté transmis à son bureau. ( <i>Code, art. 740.</i> )
247	4	Samedi.....	Ste. Rosalie.
248	5	DIMANCHE.	S. Laurent Just.—Mort de Lord Metcalfe, 1846.—Québec érigé en paroisse, 1664.
249	6	Lundi.....	Incendie de la maison et de l'église des Récollets, à Québec, 1796.
250	7	Mardi.....	Session du conseil local.—Etablissement d'un siège épiscopal à Montréal, 1837.
251	8	Mercredi.....	NATIVITÉ DE LA B. V. M.—Cour de circuit à Papineauville.—Capitulation de Montréal, 1760.
252	9	Jeudi.....	S. Grégoire.
253	10	Vendredi.....	S. Nicolas Tol.—Session générale des conseils de comté.—Cour de circuit à Montréal et Bonaventure (Carleton.)
254	11	Samedi.....	Cour du Banc de la Reine (en appel) à Montréal.
255	12	DIMANCHE.	S. NOM DE MARIE.—Comte de Frontenac, gouv., 1672.
256	13	Lundi.....	Cour de circuit à Argenteuil.—Bataille sur les plaines d'Abraham, Wolfe et Montcalm blessés à mort, 1759.
257	14	Mardi.....	Exaltation de la Ste. Croix.—Session du conseil local.—Jacques Cartier arrive à Québec, 1535.
258	15	Mercredi.....	Jeûne.—Quatre-temps.
259	16	Jeudi.....	Cour de circuit à Bagot et à Drummond.
260	17	Vendredi.....	Jeûne.—Quatre-temps.—Cour supérieure à Montréal.—Cour de circuit à Buckingham.—M. de Vaudreuil gouv. de la colonie, 1705
261	18	Samedi.....	Jeûne.—Quatre-temps.—1ère réunion du Conseil Supérieur à Québec —Capitulation de Québec, 1759.
262	19	DIMANCHE.	S. Janvier.—Mort de Lord Sydenham, 1841.
263	20	Lundi.....	S. Eustache.—Cour de circuit à Richmond.—Jas. Monk, président des Etats-Unis, 1820.
264	21	Mardi.....	S. Mathieu, ap. et évang.—Cour criminelle aux Trois-Rivières.—Cour de circuit à Québec et à la Baie Saint-Paul.—Inauguration de l'Université Laval, 1854.
265	22	Mercredi.....	S. Thomas de Villeneuve.—Cour de circuit à Berthier, Shefford et Richmond.
266	23	Jeudi.....	S. Lin.—M. de Courcelle, gouv. du Canada, 1665.
267	24	Vendredi.....	N. D. de la Merci.—Cour de circuit à Saint-Vital de Lambton.—Cour criminelle à Montréal.—L'Angleterre reconnaît l'indépendance des Etats-Unis, 1783.
268	25	Samedi.....	
269	26	DIMANCHE.	S. Cyprien.
270	27	Lundi.....	SS. Côme et Damien.—Cour de circuit aux Trois-Rivières et à Bromont.—Cour de circuit à Sorel.
271	28	Mardi.....	S. Wenceslas.
272	29	Mercredi.....	S. Michel.
273	30	Jeudi.....	S. Jérôme.

eteries,

es,

47,

EC.

la laine  
etc. La  
s'entre-  
rée. On  
ues, tels  
reprises  
s peaux  
donnée,  
osier, au

appelée  
uille de  
moiteur

rale qui  
empant  
e qu'il  
os poil  
duvet,  
s poils  
emploie  
in bon  
t éclair-  
arnière

# Octobre.

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

Premier quartier, le 7, à 11 h. 20 m. du matin. | Dernier quartier, le 21, à 9 h. 28 m. du matin.  
 Pleine lune, le 14, à 6 h. 29 m. du soir. | Nouvelle lune, le 29, à 0 h. 28 m. du matin.

274	1	Vendredi.....	S. Rémi.—Cour supérieure à Québec.—Cour de circuit à Saint-François, Missisquoi, Verchères.—Erection du Diocèse de Québec, 1674.
275	2	Samedi .....	Les SS. Anges Gardiens.—Cour supérieure aux Trois-Rivières.—Cour de circuit à Sainte-Hénédiène (Dorchester,) Matane, Terrebonne et Hébertville.—Jacques Cartier à Montréal, 1535.
276	3	<b>DIMANCHE.</b>	S. Rosaire.
277	4	Lundi .....	S. François d'Ass.—Cour supérieure à Sorel.—Du premier au 5, les inspecteurs de voirie doivent inspecter les chemins, ponts, etc. (Code, art. 404.)—Ils peuvent donner aux rabais l'entretien des routes du 1er nov. au 30 avril.
278	5	Mardi .....	S. Placide.—Sessions générales de la paix à Québec.—Le secrétaire-trésorier du conseil local fait dans ce mois le rôle général de perception. (Code, art. 954.)—Session du conseil local.—Création d'une justice royale en Canada, 1663.
279	6	Mercredi.....	S. Bruno.—Cour supérieure à Saint-François, et de circuit à Bedford.
280	7	Jeudi.....	Cour de circuit à Chicoutimi, Rimouski, Terrebonne, Lotbinière, et Saint-Joseph de la Beauce.
281	8	Vendredi.....	Ste. Brigitte.—Paix avec les Etats-Unis, 1783.
282	9	Samedi.....	S. Denis.—Cour du Banc de la Reine (crim.) aux Trois-Rivières.—Etablissement du Petit Séminaire de Québec, 1668.
283	10	<b>DIMANCHE.</b>	S. François Borgia.
284	11	Lundi .....	Cour supérieure à Bedford.—Cour de circuit, Montréal à Joliette, (district.)—Cour du Banc de la Reine (criminelle.)
285	12	Mardi .....	Sir Guy Carleton pour la 3e fois gouv., 1793.
286	13	Mercredi.....	S. Edouard.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Rimouski.—Cour supérieure à Saint-Joseph de la Beauce, Chicoutimi, Rimouski et Terrebonne.—Cour de circuit à Gaspé.—Mort du général Brock, 1812.
287	14	Jeudi.....	S. Calixte.—Grande noircœur à Québec, 1785.—Incendie de Saint-Sauveur, Québec, 1865.
288	15	Vendredi.....	S. Thérèse.—Cour de circuit à Rouville.—M. de Maisonneuve, gouv. de l'île de Montréal, 1641.
289	16	Samedi .....	Cour du Banc de la Reine (crim.) à Bedford.—Cour supérieure à Joliette.—Sir Wm. Phipps devant Québec, 1690.—Cour supérieure à Montréal.
290	17	<b>DIMANCHE.</b>	Grande obscurité à Québec, 1834.
291	18	Lundi .....	S. Luc, évang.—Cour de circuit à Maskinongé.—Sacré de Mgr. Racine, 1er évêque de Sherbrooke, 1874.
292	19	Mardi .....	Trois-Rivières érigé en Evêché, 1852.—Arrivée de Lord Sydenham, gouv., 1839.—Assassinat du R. P. Jogues, 1646.
293	20	Mercredi .....	Cour du Banc de la Reine (crim.) à S. Joseph de la Beauce.—Cour de circuit à Québec.—Phips repoussé devant Québec, 1690.
294	21	Jeudi.....	S. Hilarion.—Cour de circuit à Témiscouata.
295	22	Vendredi.....	Cour de circuit à Arthabaska et à Saint-Hyacinthe.
296	23	Samedi.....	
297	24	<b>DIMANCHE.</b>	S. Raphaël.—Sir Jas. Craig, gouv., 1807.
298	25	Lundi .....	Cour de circuit à Compton.
299	26	Mardi .....	S. Evariste.—Bataille de Châteauguay, 1813.
300	27	Mercredi.....	Cour de circuit à l'Assomption et Pontiac.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Québec.
301	28	Jeudi.....	SS. Simon et Jude.—Cour supérieure à Arthabaska.—Cour de circuit à Saint-Michel (Bellechasse).—Sacré de Mgr. Jos. LaRoque, 1er évêque de Saint-Hyacinthe, 1852.
302	29	Vendredi.....	
303	30	Samedi.....	Jeûne.—Vigile de la Toussaint.—De ce jour au 31 mai, personne n'est tenu de travailler aux cours d'eau. (Code, art. 877.)
304	31	<b>DIMANCHE.</b>	

MARCHAND

HUILE DE I

14, ru

Loi co

1. Personne ne et leurs faons, ni le lièvre
2. Nul ne tirera, perdrix, bécasse ou bécasse
3. Nul ne tirera, espèce, ni sarcelle, de l'est du Pot à l'Eau-de-le 1er juin, chasser, tu le commerce.
4. Nul ne tuera, l sarcelle, entre le couc
5. Nul ne prendra aucun des animaux ot engin ne sera placé, e détruire s'il en trouve
6. Toute personne chemin de fer ou offici tionnés en la garde d' devant un juge de pai
7. Nul n'aura en les saisons de prohibit
8. Nul ne dérang oiseau sauvage, si non
9. Nul ne chasser ou martre entre le 15 s
10. Nul ne chasse entre le 30 avril et le l aucune personne n'ach susdits.
11. Toute contrav imposera, sur preuve f amende appartiendra t trois mois. Et tout ma
12. Des poursuites ment et la preuve faite pour justifier condamns
13. Nulle procédu en sera porté devant le
14. Nul ne pourra la faute a été commise.

# J. LEPAGE,

MARCHAND A COMMISSION DE PRODUITS EN GENERAL,  
EPICERIES, POISSON,

HUILE DE MORUE ET PETROLE, CHAUSSURES, Etc.,  
EN GROS SEULEMENT,

14, rue Saint-Jacques, Basse-Ville.

Consignations respectueusement sollicitées.

## Loi concernant la Chasse, XXXIe Victoria, chap. 26.

(Du 24 février 1868.)

1. Personne ne chassera, ni tuera, ni prendra l'élan, l'original, le caribou, le chevreuil ou leurs faons, ni le lièvre, entre le 1er février et le 1er septembre.
2. Nul ne tirera, ne chassera, ni prendra, ni ne tuera aucun coq de bruyère, ptarmigan, perdrix, bécasse ou bécassine, entre le 1er mars et le 1er septembre.
3. Nul ne tirera, ni ne prendra, ni tuera cygne sauvage, oie sauvage, ou canard d'aucune espèce, ni sarcelle, entre le 20 mai et le 1er septembre, si ce n'est dans le bas du fleuve, à l'est du Pot à l'Eau-de-vie, que les habitants pourront en tout temps, entre le 1er septembre et le 1er juin, chasser, tuer ces différents gibiers, mais seulement pour leur nourriture, non pour le commerce.
4. Nul ne tuera, prendra, ni chassera bécasse, bécassine, oie sauvage, cygne, canard ou sarcelle, entre le coucher et le lever du soleil.
5. Nul ne prendra ni tuera en aucun temps au moyen de cordes, collets, cages ou trappes aucun des animaux ou oiseaux ci-dessus nommés, exceptés les lièvres et les perdrix, aucun engin ne sera placé, construit à cet effet; et toute personne en pourra prendre possession et les détruire s'il en trouve de placés ou tendus.
6. Toute personne pourra et tout magistrat, constable, clerc de marché, employé de chemin de fer ou officier de douane, devront saisir tous les animaux ou oiseaux ci-dessus mentionnés en la garde d'aucune personne, pendant le temps prohibé par cet acte et les apporter devant un juge de paix, qui les confisquera et les fera donner aux hôpitaux.
7. Nul n'aura en sa possession, garde ou soin, aucun de ces animaux ou oiseaux durant les saisons de prohibition marquée par cet acte. (Voyez le texte.)
8. Nul ne dérangera, n'enlèvera les œufs d'aucune espèce des oiseaux ci-dessus ni d'aucun oiseau sauvage, si non ils seront confisqués, etc.
9. Nul ne chassera, ni prendra au piège, ni tuera aucun loup-cervier, chat sauvage, vison ou martre entre le 15 avril et le 1er novembre.
10. Nul ne chassera ni ne tuera de loutre entre le 1er mai et le 1er novembre; ni castor entre le 30 avril et le 1er septembre; ni rat-musqué entre le 1er juin et le 21 octobre; et aucune personne n'achètera, ni vendra ou gardera en sa possession les peaux des animaux susdits.
11. Toute contravention sera punie sommairement ou sur un ordre de juge de paix, lequel imposera, sur preuve faite, une amende d'une à cinquante piastres avec dépens, laquelle amende appartiendra au dénonciateur. A défaut de paiement, emprisonnement d'un jour à trois mois. Et tout magistrat a droit de condamner sur ce qu'il verra lui-même.
12. Des poursuites pourront être intentées sans qu'il soit nécessaire de les appuyer de serment et la preuve faite par le dénonciateur seul ou par un ou plusieurs témoins sera suffisante pour justifier condamnation.
13. Nulle procédure faite en vertu de cet acte ne sera invalidée par *certiorari*, mais elle sera en sera porté devant le juge de la cour de circuit.
14. Nul ne pourra intenter poursuite après douze mois de calendrier, à compter du jour où la faute a été commise.

# P. GARNEAU & FRÈRE,

IMPORTATEURS DE

Marchandises Anglaises et Étrangères

EN GROS SEULEMENT,

*BATISSE DES SŒURS,*

No. 41, Rue Saint-Pierre,

**QUEBEC.**

P. GARNEAU.

J. P. GARNEAU.

## BELANGER & GARIÉPY,

MARCHANDS DE FER,

Nos. 9 et 9½, RUE LA FABRIQUE,

QUEBEC.

ONT EN MAINS

Huile, Peintures, Vitres, Outils de toutes sortes,

Instruments Agricoles, Etc., Etc., Etc.

Protection du Gibier, XXXIIe Victoria. chap. 37.

(5 avril 1869.)

La 3e clause de la loi XXXIe Victoria, chap. 26, est abrogée et la suivante y est substituée.  
 "Nul ne tirera, ne chassera, ne prendra ni ne tuera aucun cygne sauvage, oie sauvage ou aucune espèce de canard sauvage, macreuse ou sarcelle entre le premier mai et le premier septembre de chaque année, dans la partie de la province à l'ouest de la ville des Trois-Rivières, ni entre le quinzième jour du mois de mai et le premier jour du mois de septembre de chaque année, à l'est de cette ville, si ce n'est dans les parties de la province à l'est de l'endroit connu sous le nom de Pot-à-l'eau-de-vie, dans le fleuve Saint-Laurent, dans lesquelles parties les habitants pourront en aucun temps entre le 15 de mai et le 1er de septembre, chasser, tuer ou prendre ces différentes espèces pour se nourrir et non pour trafiquer ou échanger."

Les mots coucher et lever du soleil de la 4e clause seront remplacés par les suivants: "Une heure après le coucher du soleil et une heure avant le lever du soleil."

Les mots "et les perdrix" de la 3e clause, seront retranchés.

Les mots *louis-cerviers*, dans la 9e clause sont retranchés, et les mots *quinze octobre*, sont substitués aux mots "premier de novembre," pour le vison.

Dans la 10e clause, retranchez les mots *1er de juin*, et mettez à la place les mots *premier jour de mai*, pour cette partie de la province qui se trouve à l'ouest de la ville de Québec.

Nul ne fera usage de strychnine ou d'autre poison, ni de fusils tendus dans le but de chasser, tuer ou détruire aucune espèce d'animaux que ce soit.

Le commissaire des terres a le pouvoir de nommer des officiers pour veiller à l'exécution de cette loi et des autres lois de chasse qui seront faites pour la province.

Prem  
Plein

305  
306

307

308  
309

310

311

312

313  
314

315  
316

317

318  
319

320  
321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334



# Novembre.

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

Premier quartier, le 6, à 5h. 07m. du matin. | Dernier quartier, le 19, à 7h. 52m. du soir.  
 Pleine lune, le 13, à 4h. 45m. du matin. | Nouvelle lune, le 27, à 6h. 59m. du soir.

305	1	Lundi.....	TOUSSAINT.—Fête d'obligation.
306	2	Mardi.....	La Commémoration des Morts.—Session du conseil local.—Le secrétaire-trésorier prépare dans ce mois un état des arrérages de taxes, des dettes dues à la corporation. ( <i>Code, art. 371.</i> )
307	3	Mercredi.....	S. Hubert.—Cour supérieure à Québec.—Cour de circuit à Napierville, Vaudreuil et Montcalm.
308	4	Jeudi.....	Cour de circuit à Pontiac.
309	5	Vendredi.....	S. Zacharie.—Cour du Banc de la Reine, (jurisd. crim.) à Arthabaska.—Cour de circuit à Yamaska.—Session générale de la paix à Montréal.
310	6	Samedi.....	S. Léonard.—Cour de circuit à Iberville, Soulanges.—Nul n'est tenu de travailler aux cours d'eau avant le 31 mai.
311	7	DIMANCHE.	Les 4 couronnés.
312	8	Lundi.....	Cour de circuit à Kamouraska, Saint-Thomas, Baie Saint-Paul, New-Carlisle, Châteauguay et Ottawa.
313	9	Mardi.....	Dédicace S. Sauveur.—Naissance du Prince de Galles, 1841.
314	10	Mercredi.....	S. André Avellin.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Sorel.—Cour de circuit à Montréal.
315	11	Jeudi.....	S. Martin.—Cour de circuit à Iberville et Stanstead.
316	12	Vendredi.....	Cour de circuit à Huntingdon.—Montréal ouvre ses portes aux Américains, 1775.
317	13	Samedi.....	S. Stanislas Kostka.—Cour supérieure à New-Carlisle, Ottawa, Kamouraska et Montmagny.
318	14	DIMANCHE.	Montgomery fait le siège de Québec, 1775.
319	15	Lundi.....	S. Gertrude.—Celui qui demande du découvert à son voisin doit prouver qu'il lui a fait une demande officielle écrite, à cette fin, avant le mois de décembre. ( <i>Code, art. 417.</i> )—Incendie du Séminaire de Québec, 1701.
320	16	Mardi.....	S. Edmond.—Cour Criminelle du Banc de la Reine à Joliette.
321	17	Mercredi.....	S. Grégoire, Thaum.—Cour supérieure (jurisd. civ.) à Montréal.—Cour supérieure à Iberville.
322	18	Jeudi.....	Cour de circuit à Beauharnois (District).
323	19	Vendredi.....	S. Elizabeth.—Celui qui demande clôture nouvelle doit donner avis spécial par écrit, à cet effet, avant le premier décembre. ( <i>Code, art. 426.</i> )
324	20	Samedi.....	Cour de circuit à l'Islet et à Québec.
325	21	DIMANCHE.	PRÉSENTATION DE LA B. V. M.—Le gén. Murray, 1er gouv. anglais, 1763.
326	22	Lundi.....	Ste. Cécile.—Cour du Banc de la Reine, (jurisd. crim.) à Kamouraska.
327	23	Mardi.....	S. Clément.—Cour supérieure à Saint-Hyacinthe.—Cour de circuit à Stanstead.—Arrivée à Québec du premier bateau à vapeur, bâti à Montréal, 1811.
328	24	Mercredi.....	S. Jean de la Croix.—Cour supérieure à Beauharnois.
329	25	Jeudi.....	Ste. Catherine.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Montmagny.
330	26	Vendredi.....	Les chemins d'hiver doivent être tracés avant le 1er décembre aux endroits indiqués par les inspecteurs de voirie. ( <i>Code, art. 822.</i> )
331	27	Samedi.....	
332	28	DIMANCHE.	1er de l'Avant.—Mort du comte de Frontenac, à Québec, 1695.
333	29	Lundi.....	S. Saturnin.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Beauharnois.
334	30	Mardi.....	S. André.

ÈRE,

étrangères

URS,

PY,

RIQUE,

ortes,

37.

e y est substituée.  
 e, oie sauvage ou  
 et le premier sep-  
 s Trois-Rivières,  
 ombre de chaque  
 e l'endroit connu  
 es parties les ha-  
 chasser, tuer ou  
 r."  
 suivants: " Une

ize octobre, sont

es mots premier  
le Québec.le but de chas-  
l'exécution de

## Décembre.

Les jours décroissent de 20 m. du 1er au 20, et croissent de 5 m. du 21 au 31.

Premier quartier, le 5, à 9h. 11m. du soir. | Dernier quartier, le 19, à 10h. 11m. du matin.  
 Pleine lune, le 12, à 2h. 0m. du soir. | Nouvelle lune, le 27, à 2h. 19m. du soir.

335	1	Mercredi	.....	<i>Jeûne.</i> —Cour du Banc de la Reine en appel et Cour supérieure à Québec.—Cour criminelle à Saint-Hyacinthe.—Cour de circuit (district) à Saint-François.—Du 1er de ce mois au 1er avril, les clôtures sur la voie publique restent abattues.— <i>Code, art. 836.</i> )
336	2	Jeudi	.....	
337	3	Vendredi	.....	<i>Jeûne.</i> —S. François-Xavier, 2nd patron du pays.—Propagation de la Foi.—Arrivée des RR. PP. Oblats, 1841.
338	4	Samedi	.....	S. Pierre Chrysologue.—Mort de Mgr. J. O. Plessis, 1825.
339	5	DIMANCHE		<i>IIe de l'Avent.</i> —A la session générale des conseils de comté, les conseillers tirent au sort. ( <i>Code, art. 280.</i> )
340	6	Lundi	.....	S. Nicolas.
341	7	Mardi	.....	S. Ambroise.—Insurrection à Toronto, 1837.
342	8	Mercredi	.....	<i>Jeûne.</i> —IMMACULÉE CONCEPTION DE LA B. V. M.—Fête d'obligation.—Siège de Québec, 1775.
343	9	Jeudi	.....	Cour de circuit à Saguenay (Malbaie).—Avant le 20 de ce mois, le secrétaire-trésorier du conseil local doit transmettre au conseil de comté l'état des arrérages, etc. ( <i>Code, art. 373.</i> )
344	10	Vendredi	.....	<i>Jeûne.</i> —Cour de circuit à Montréal.—Session générale du conseil de comté.
345	11	Samedi	.....	S. Damase.—Cour du Banc de la Reine en appel à Montréal.
346	12	DIMANCHE		<i>IIIe de l'Avent.</i>
347	13	Lundi	.....	Ste. Lucie.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Iberville.—Cour de circuit à Percé.—Sir John Colborne, gouv., 1837.
348	14	Mardi	.....	Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Saguenay.—Cour supérieure à Saguenay (Malbaie).—Cour de circuit, à Mégantic.—Tirage au sort des conseillers qui sortent de charge au mois prochain. ( <i>Code, art. 280</i> )—Incendie du village de Saint-Eustache, 1837.
349	15	Mercredi	.....	<i>Jeûne.</i> —Quatre-temps.
350	16	Jeudi	.....	S. Eusèbe.
351	17	Vendredi	.....	<i>Jeûne.</i> —Quatre-temps.—Cour supérieure à Montréal.
352	18	Samedi	.....	<i>Jeûne.</i> —Quatre-temps.—Cour supérieure à Percé.—Incendie de l'église de Saint-Roch à Québec, 1816.
353	19	DIMANCHE		<i>IVe de l'Avent.</i> —Ouverture du 1er Parlement du Bas-Canada, à Québec, 1792.
354	20	Lundi	.....	Cour de circuit à Québec.
355	21	Mardi	.....	S. Thomas, apôtre.
356	22	Mercredi	.....	<i>Jeûne.</i>
357	23	Jeudi	.....	
358	24	Vendredi	.....	<i>Jeûne.</i> —Traité de Gand, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, 1814.
359	25	Samedi	.....	NOËL.—Mort de Champlain, fondateur de Québec, 1635.
360	26	DIMANCHE		S. Etienne, 1er Martyr.—Cour de circuit (district) aux Trois-Rivières.—Vacances pour les cours d'enquête dans les districts de Montréal, Québec et Ottawa, jusqu'au 10 janvier.
361	27	Lundi	.....	S. Jean, ap. et évang.
362	28	Mardi	.....	SS. Innocents.
363	29	Mercredi	.....	S. Thomas de Cantorbéry.
364	30	Jeudi	.....	Incendie de la maison des Ursulines de Québec, 1650.
365	31	Vendredi	.....	S. Sylvestre.—Les Américains attaquent Québec et sont repoussés.—Mort du général Montgomery.—1775.

PH

Assortimen  
 herniaires, app  
 aider au dével  
 Grande va  
 brosses, peign  
 GRAINES  
 espèces, garan  
 N. B. (In  
 remèdes.—Le  
 prescriptions l

Loi pour la

Considérant  
 qu'il est inutile  
 ces causes, Sa  
 blée législative  
 1. Il est dé  
 blesser aucune  
 autres oiseaux  
 les martins-pêl  
 jour d'août de  
 2. Il est dé  
 aucune espèce  
 tendre en tout  
 au moyen duqu  
 pourra être tué  
 3. Il est dé  
 ou œufs d'aucu  
 autres oiseaux  
 et le premier jo  
 4. Pourvu  
 oiseaux domest  
 défendu d'ache  
 la saison de pr  
 charge du prévi  
 5. L'infra  
 paiement d'une  
 reconvrée d'une  
 lequel la contr  
 venant pourra  
 défaut de paien  
 plus voisine pen  
 discrétion du ju  
 6. Toute pu  
 devant aucun j  
 de marché et of  
 vivants de les n  
 collets, cages, o  
 aucune espèce  
 et quatrième se  
 7. Le mini  
 accorder des pe  
 œufs pour des o  
 obtenu telle per  
 8. Nulle co  
 omission ou inf  
 s'il n'en résulte  
 9. Le prése  
 ne pas annuler  
 amendement à c

# PHARMACIE DE QUÉBEC.

No. 42, RUE SAINT-JEAN, (en dehors.)

Assortiment complet de drogues, médecines patentées, produits chimiques, bandages herniaires, appareils perfectionnés du Dr. Jones pour heines, bretelles élastiques pour aider au développement de la poitrine, bas élastiques pour les varices.

Grande variété d'articles de toilette et de gout ; parfumeries françaises et anglaises, brosses, peignes, savons, doucines, etc., etc.

GRAINES !! On trouvera des graines de jardins, de fleurs, de champs de toutes espèces, garanties de la meilleure qualité.

N. B. (On remplira les ordres de médecins et les prescriptions avec les meilleurs remèdes.—Le soussigné demeurant à sa Pharmacie sera toujours prêt à remplir les prescriptions la nuit et le dimanche.

FÉLIX CAMPEAU,  
Chimiste Apothicaire.

## Loi pour la protection des oiseaux insectivores et autres, utiles à l'Agriculture. (27 et 28e Victoria, chap. 52.)

(30 juin 1864)

Considérant que la destruction des oiseaux insectivores est préjudiciable à l'agriculture, et qu'il est inutile et cruel de tuer et prendre les oiseaux chanteurs et autres petits oiseaux : A ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative du Canada, décrète ce qui suit :

1. Il est défendu de tirer, détruire, tuer ou blesser ou de chercher à tirer, détruire, tuer ou blesser aucune espèce d'oiseau quelconque, sauf et excepté les aigles, faucons, éperviers, et autres oiseaux de la famille des aigles, pigeons sauvages (tourtres), les embérides oryzivores, les martins-pêcheurs, les corbeaux et corneilles,—entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année.

2. Il est défendu de prendre, acheter, vendre, exposer en vente ou avoir en sa possession aucune espèce d'oiseau quelconque, sauf et excepté les espèces ci-dessus énumérées ; ou de tendre en tout ou en partie aucun filet, trébuchet, piège, collet, cage, ou aucun mécanisme ou engin, au moyen duquel aucun oiseau quelconque, sauf et excepté les espèces ci-dessus énumérées, pourra être tué ou pris, entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année.

3. Il est défendu d'enlever les nids, blesser ou avoir en sa possession ou détruire les petits ou œufs d'aucune espèce d'oiseau quelconque, excepté ceux des aigles, faucons, éperviers, et autres oiseaux de la famille des aigles, et des martins-pêcheurs, entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année.

4. Pourvu toujours que le présent acte ne s'appliquera pas aux oiseaux importés ni aux oiseaux domestiques ou oiseaux communément appelés volailles ; il ne sera pas non plus défendu d'acheter, vendre, exposer en vente ou avoir en sa possession aucun oiseau pris hors de la saison de prohibition ; mais la preuve que tel oiseau a été ainsi pris sera entièrement à la charge du prévenu dont le serment seul suffira.

5. L'infraction d'aucune des dispositions du présent acte assujétira le contrevenant au paiement d'une amende de pas moins d'une piastre et de pas plus de dix piastres, qui sera recouvrée d'une manière sommaire par sommation devant un juge de paix du district dans lequel la contravention a été commise, qui adjugera au poursuivant l'amende que le contrevenant pourra être condamné à payer, avec tous les honoraires et dépens encourus ; et, à défaut de paiement immédiat, le contrevenant sera de suite incarcéré dans la prison commune la plus voisine pendant une période de pas moins de deux jours et de pas plus de vingt jours, à la discrétion du juge de paix.

6. Toute personne pourra saisir sur-le-champ tout oiseau illégalement possédé, et le porter devant aucun juge de paix pour le faire confisquer par lui ; et il sera du devoir de tout clerc de marché et officiers de police de saisir et confisquer sur-le-champ ces oiseaux, et s'ils sont vivants de les mettre en liberté ; et toute personne est autorisée à détruire les filets, trébuchets, collets, cages, ou autres mécanismes ou engins, tendus en tout ou en partie, au moyen desquels aucune espèce d'oiseau quelconque, sauf et excepté les espèces énumérées dans les première et quatrième sections de cet acte, pourrait être illégalement tuée ou prise.

7. Le ministre de l'agriculture, ou toutes personnes autorisées par lui à cet effet, pourra accorder des permissions par écrit à quiconque désirera se procurer, *bona fide*, des oiseaux ou œufs pour des objets scientifiques, durant le temps de la prohibition, et la personne qui aura obtenu telle permission, ne sera passible d'aucune pénalité imposée par le présent acte.

8. Nulle conviction ne sera annulée ou infirmée pour aucun défaut de forme et pour aucune omission ou informalité dans aucune sommation ou autre procédure en vertu du présent acte, s'il n'en résulte pas d'injustice réelle.

9. Le présent acte, avec toutes les dispositions qu'il contient, sera interprété de manière à ne pas annuler ou infirmer aucune des dispositions des actes de chasse du Canada, ni aucun amendement à ces actes.

## LOI DE CHASSE ET DE PÊCHE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Périodes limitées pendant lesquelles il est illégal de chasser, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession aucun animal ou gibier qui suivent :

L'Élan, l'Orignal, le Caribou, le Chevreuil et le Lièvre, entre le 1er février et le 1er septembre ; Coq de Bruyère, Plarmigan, Perdrix, Bécasse ou Bécassine, entre le 1er mars et le 10 août ; Cygne, Oie et Canard sauvage, entre le 1er mai et le 10 août ; Loup-cervier, Chat sauvage, Vison, entre le 15 avril et le 15 octobre ; la Martre, entre le 15 avril et le 1er novembre ; Loutre, entre le 1er mai et le 1er novembre ; Castor, entre le 30 avril et le 1er septembre ; le Rat-musqué, entre le 1er mai et le 21 octobre.

DÉFENSES : de chasser la Bécasse ou Bécassine, Oie et Canard Sauvage, une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil ; de prendre ni de tuer par le moyen de cordes, collets, ressort, filet ou trappe, aucun des animaux ou oiseaux nommés plus haut ; de prendre ou de détruire en aucun temps les œufs d'aucune espèce d'oiseaux sauvages : 14 jours sont accordés à l'expiration de chaque période pendant lesquels, les dits animaux ou gibier lorsque pris légalement, pourront être vendus.

Il est défendu de pêcher, prendre ou tuer le Saumon, entre le 31 août et le 1er mai.

La Truite de lac et de rivière entre le 1er octobre et le 1er janvier.

Le poisson blanc et la truite saumonée peuvent être pêchés toute l'année, excepté entre le 19 novembre et le 1er décembre.

L'Achigan, le Brochet, le Doré et le Maskinongé, entre le 30 avril et le 25 mai.

## Recettes.

Il arrive souvent que les tuyaux de poêles pendant l'hiver, engorgés par la suie déposée sur leurs parois, laissent échapper soit sur des tapis, soit sur des couvertures. Jetez du sel de table sur la partie noireite et frottez, en y mêlant du lait ; après quelques instants ajoutez-y du sel et du lait, frottez encore et la tache disparaîtra.

REMÈDE CONTRE LE CHARBON.—Prendre un œuf frais, séparer le blanc du jaune, en enlevant le germe (le blanc seul sert à la chose), mettre le blanc dans un vase, prendre une poignée de seigle frais, le broyer dans un mortier et battre le tout ensemble jusqu'à consistance faible ; puis appliquer sur la plaie pendant vingt-quatre heures.

MOYEN DE NETTOYER LES SALOIRS AU LARD.—Déposez dans le baril vide une brassée de paille, de foin ou de ripes et mettez-y le feu. Laissez brûler complètement. Pendant l'opération le baril se purifiera et toutes les odeurs disparaîtront. Il n'y a plus ensuite qu'à terminer par un bon lavage. Le moyen a été souvent pratiqué, et dans tous les cas il a prouvé son efficacité.

—Un journal donne le moyen suivant de donner aux meubles de bois blanc l'aspect du paillassandre ou du noyer : " On fait dissoudre dans de l'eau tiède jusqu'à saturation complète, du caméléon minéral (hypermanganate de potasse), et on l'étend avec un pinceau sur le bois jusqu'à ce que celui-ci atteigne la nuance qu'on désire obtenir ; cinq minutes au plus suffisent. Le poirier et le cerisier se teignent très-rapidement. Le sapin, à cause de sa résine, résiste plus longtemps. On lave ensuite à grande eau les objets teints ; on laisse sécher ; on les huile et on les polit. "

MOYEN DE GUÉRIR LES CREVASSES SUR LES TRAYONS DES VACHES.—Faites un onguent avec trois onces de suif de mouton et une once de poix blanche de Bourgogne ; lavez parfaitement le pis de la vache, puis appliquez l'onguent tiède, deux fois par jour, sur les trayons malades.

## APHORISMES.

Le bon nourrisseur vaut le bon laboureur.

Suivre la routine, c'est marcher à sa ruine.

Nourrissez bien vos enfants, mais aussi instruisez-les.

Le chemin du cabaret est la route de la prison.

Procès entre voisin, c'est le pire venin.

Le travail ne fait pas de dettes, mais bien la fainéantise.

L'espérance fait vivre, mais comptez plus sur vos bras.

Abréger ses travaux, c'est prolonger sa vie.

La ferme mal tenue, c'est ferme perdue.

Qui suit routine fait maigre cuisine.

Le présent est à toi, mais demain incertain.

Apprends à l'enfant à tout soigner, il l'apprendra comme gaspiller.

Semelle tardive donne récolte chétive.

Semer sans engraisser, c'est semer, peu récolter.

Si tu négliges ta terre, elle te négligera.

Besoin viendra si manque le soin.

L'instruction est la mère de la fortune.

ALL

SAINT

D'AI

LIQUEUR

PHA

ASSORTI!  
pour la photo  
pour toutes les  
bretelles élas  
GRANDE  
maisons fran  
deurs, etc., e  
GRAINES  
jardins, de fl  
la dernière r  
N. B. — L  
associés de l  
aux personn  
culière à ce

DE QUÉBEC.  
 tuer, acheter, vendre ou  
 r février et le 1er sep-  
 ntre le 1er mars et le 10  
 at; *Loup-cervier*, *Chai*  
 e le 15 avril et le 1er  
 e le 30 avril et le 1er  
 age, une heure après le  
 r le moyen de cordes,  
 plus haut; de prendre  
 uvages: 14 jours sont  
 naux ou gibier lorsque  
 t et le 1er mai.  
 ée, excepté entre le 19  
 e 25 mai.

# ALPHONSE BION,

MARCHAND ÉPICIER,

COIN DES RUES

## SAINTE-JEAN ET SAINTE-EUSTACHE.

par la suite déposée  
 tures. Jetez du sel  
 es instants ajoutez-y  
 i jaune, en enlevant  
 dre une poignée de  
 consistance faible;  
 ne brassée de paille,  
 dant l'opération le  
 à terminer par un  
 vé son efficacité.  
 ne l'aspect du pa-  
 tion complète, du  
 u sur le bois jus-  
 au plus suffisent.  
 sa résine, résiste  
 her; on les huile  
 un onguent avec  
 z parfaitement le  
 ons malades.

A toujours en mains un grand assortiment

### D'ARTICLES D'ÉPICERIES

DE TOUTES ESPÈCES.

LIQUEURS, VINS, SPIRITUEUX DE PREMIÈRE QUALITÉ,

AMENDES, NOIX DES ILES, ETC.,

A DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

# PHARMACIE CANADIENNE

DE

## LECLERC ET DELAGRAVE.

ASSORTIMENT COMPLET de drogues, médecines brevetées, produits chimiques pour la photographie et autres; remèdes homœopathiques spécifiques du Dr. HUMPHREY, pour toutes les maladies; bandages herniaires, appareils perfectionnés du Dr. JONES, bretelles élastiques pour aider au développement de la poitrine, etc., etc.

GRANDE VARIÉTÉ d'articles de toilette et de goût; parfumeries des meilleures maisons françaises et anglaises; brosses, peignes de toutes formes et de toutes grandeurs, etc., etc.

GRAINES! GRAINES! A la Pharmacie Canadienne on trouvera les graines de jardins, de fleurs de champs, de toutes espèces, garanties de la meilleure qualité et de la dernière récolte.

N. B. — Le Dr. DELAGRAVE, médecin gradué de l'Université Laval, étant un des associés de l'établissement, se tiendra à la pharmacie, afin de donner des consultations aux personnes qui voudront bien s'adresser à lui et veillera d'une manière toute particulière à ce que les prescriptions soient bien remplies.

LECLERC & DELAGRAVE,

PHARMACIENS APOTHECAIRES.

Coin des rues Sainte-Jean et du Palais, QUÉBEC.

**JOSEPH HAUDEL & FRÈRES,**

MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS

EN GROS ET EN DÉTAIL,

No. 22, rue Sous-le-Fort,

**QUEBEC.****LISTE DES DÉPARTEMENTS.**

Draps,	Etoffes de deuil,	Cravattes,
Casimirs,	Cobourgs,	Echarpes,
Tweeds,	Etoffes à robes,	Chemises,
Tweeds Canadiens,	Tapis de Bruxelles,	Hardes faites,
Flanelles,	de Tapisserie,	Chapeaux,
Couvertures de laine,	do Ecossais,	Valises,
Merinos,	do Foutre,	Matelas,
Alpacas,	do Manille,	Capots de Caoutchouc,
Flanelles de fantaisie,	do Escaliers,	Glands,
Molletons,	Prélarts Anglais,	Ornements d'Eglises,
Soieries,	Nattes, etc., etc.,	Etoffes à soutanes,
Toiles,	Repps pour Rideaux,	Ceintures,
Nappes,	Damas de Soie,	Rabats,
Serviettes,	do de Laine,	Sacs de voyage,
Toiles à draps,	Rideaux de Mousseline,	Tapisseries,
Bonneterie,	Rideaux de Point,	Parfums,
Coton Jaune,	Corniches en cuivre,	Gants d'Alexandre,
Shirtings,	Franges pour Rideaux,	Fleurs,
Indiennes,	Bijouteries,	Plumes,
Winceys,	Nécessaires de Toilette,	Rubans,
Crêpes,	Gants,	Etc., Etc., Etc.

**QU'UN SEUL PRIX.**

CONDITIONS FACILES.

**ESCOMPTE AU COMPTANT.**

# PUISSANCE DU CANADA.

## GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.

Son Excellence le Très-Honorable FRÉDÉRIC TEMPLE, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron de CLANBOYNE, de Claneboye, dans le Comté de Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, etc.  
 Lieut.-Col. FLETCHER, Secrétaire Privé et Secrétaire Militaire.  
 Lieut. F. T. R. HAMILTON, Aide-de-Camp.  
 Lieut. R. F. WARD.  
 Lieut.-Col. BERNARD,  
 Lieut.-Col. CUMBERLAND, } Aides-de-Camp surnuméraires.  
 J. L. PATTON, Secrétaire-Privé.

## EXECUTIF DU CANADA.

ONTARIO :—L'hon. Alexander McKenzie, Premier et ministre des travaux publics ; l'hon. Richard John Cartwright, ministre des finances ; l'hon. Donald A. McDonald, maître général des Postes ; l'hon. Richard Wm. Scott, Secrétaire d'Etat pour le Canada.

QUÉBEC :—L'hon. Téléphore Fournier, ministre de la Justice ; l'hon. Luc Letellier de St. Just, ministre d'Agriculture ; l'hon. Félix Geoffrin, ministre du Revenu de l'Intérieur ; l'hon. Lucius S. Huntington, président du conseil.

NOUVELLE-ÉCOSSE :—L'hon. Thomas Coffin, receveur-général ; l'hon. Wm. B. Vail, ministre de la Milice et de la Défense.

NOUVEAU BRUNSWICK :—L'hon. Isaac Burpee, ministre des douanes ; l'hon. Albert J. Smith, ministre de la marine et des pêcheries.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD :—L'hon. David Laird, Secrétaire d'Etat pour les Provinces.

## LES GOUVERNEURS DE LA PUISSANCE.

Son Excellence Lord DUFFERIN, Gouverneur-Général, Canada.	
L'Honorable RÉNÉ ED. CARON, Lieutenant-Gouverneur, Québec.	
do JOHN CRAWFORD,	do Ontario.
do ADAM GEORGE ARCHIBALD,	do Nouvelle-Écosse.
do S. L. TELLEY, C. B.,	do Nouveau Brunswick.
do ALEXANDER MORRIS,	do Manitoba.
do JOSEPH W. TRUTCH,	do Colombie Britannique.
Sir ROBERT HODGSON,	do Ile du Prince-Edouard.

## ÉTENDUE.

La Province d'Ontario compte en superficie.....	121,260 milles.
“ de Québec “ .....	210,020 “
“ Nouvelle Ecosse “ .....	13,660 “
“ Nouveau-Brunswick “ .....	27,105 “
“ Manitoba “ .....	13,000 “
Les territoires du Nord-Ouest, environ.....	2,737,000 “
La Colombie.....	220,000 “
Ajoutons l'étendue en superficie de Terre-Neuve.....	40,000 “
“ de l'Ile du Prince-Edouard.....	2,100 “
Et nous aurons un total de.....	3,389,445 “

## POPULATION.

Province d'Ontario.....	1,620,851
Do de Québec.....	1,191,516
Do de la Nouvelle-Ecosse.....	387,80
Do du Nouveau-Brunswick.....	289,504
Do de Manitoba.....	
Do de Colombie.....	

POPULATION DES PRINCIPALES CITÉS ET VILLES D'ONTARIO ET DE QUÉBEC.

Cité de Québec.....	59,699	Ville de Trois-Rivières.....	8,414
Do Montréal.....	103,225	Do Sorel.....	5,519
Do Toronto.....	56,092	Do Prescott.....	7,647
Do Ottawa.....	21,545	Do Lévis.....	13,021
Do London.....	15,826	Do Cornwall.....	7,114
Do Hamilton.....	26,816	Do Sherbrooke.....	8,516
Do Kingston.....	12,407		

MESURES LEGALES.

Un tonneau de millet et de trèfle ou de oin.....	2000 lbs.
Une botte de foin, mil ou trèfle.....	15 "
Une do avec lien (hart).....	16 "
Une tonne de paille.....	2000 "
1 botte de paille.....	12 "
1 minot de sel.....	56 "
1 minot de blé doit peser.....	60 "
1 do de blé d'inde.....	56 "
1 do de blé d'inde en tresse.....	70 "
1 do de seigle.....	56 "
1 do d'orge.....	48 "
1 do de sarrasin.....	48 "
1 do de patates.....	50 "
1 do de pois.....	60 "
1 do de fèves.....	60 "
1 do de son.....	20 "
1 do de patates irlandaises, navets, etc.....	60 "
1 do d'oignons, carottes, bettes.....	60 "
1 do de pommes sèches.....	22 "
1 do de pêches séchées.....	33 "
1 do de Blue grass seed (pelouse).....	14 "
1 do de graine de chanvre.....	44 "
1 do de trèfle, Lucerne.....	60 "
1 do de graine de trèfle rouge.....	45 "
1 do d'avoine.....	34 "
1 do de graine de lin.....	50 "

MESURES DECIMALES.

Systeme Métrique Français.

1 kilogramme vaut..... 2 lbs. 5 gros. 35 grains.  
 1 mètre do..... 3 pieds 1 pouce.  
 1 décimètre est égal à..... 3 pouces 8 lignes et demis.  
 1 millimètre do..... 1 1/2 "  
 Le stère est une mesure employée pour le bois et qui équivaut à 20 pieds cubes.  
 Ajoutons que le franc français vaut vingt centins de notre monnaie, et qu'un de nos centins vaut cinq centimes français.

TIMBRES SUR BILLETS.

Ils doivent être apposés et oblitérés le jour de la date du billet.  
 Pour un billet de \$ 25.00 et au-dessous..... 1 centin.  
 do 50.00 do..... 2 do  
 do 100.00 do..... 3 do

Si le timbre n'a pas été apposé au temps de sa passation, le billet devient valide pour un tiers de bonne foi qui y appose le double des timbres voulus, avant l'institution d'une action.

A.

IMPC



les célèbres manu

**KNA**

les magnifiques

On trouvera cons  
bois le plus nouveau

**ROMANCES**

**MORC**

Recueils de ron

Pianos réparés  
et accordés.



# A. LAVIGNE,

EDITEUR DE MUSIQUE,  
IMPORTATEUR DE PIANOS, HARMONIUMS, Etc.,



des célèbres manufactures de

**KNABE,**

SCHUETZE & LUDOLFF,

MARSHALL & WENDELL

les magnifiques Orgues-Harmoniums de

**S. D. & H. W. SMITH,**

On trouvera constamment au magasin de Musique de A. LAVIGNE, 11½, rue Saint-Jean, le choix le plus nouveau, le plus varié et le plus considérable de :

**ROMANCES FRANÇAISES,**—Duos, trios, etc.

**MORCEAUX POUR PIANO,** à 2, 4, 6, 8 et 12 mains.

Musique pour **ORGUE,**

Musique Religieuse.

Recueils de romances, chœurs,—recueils de morceaux de piano, etc., etc., etc.

Pianos réparés

**11½, rue Saint-Jean,**

et accordés.

(BÂTIMENT DE LA BANQUE D'ÉPARGNES.)

**QUEBEC.**

NOMS DES BANQUES CHARTRÉES de la Puissance, le capital social de chacune le nombre de billets de chacune en circulation, jusqu'au 31 juillet 1874.

NOM DE LA BANQUE.	Capital autorisé.	Capital souscrit.	Capital versé.	Billets en circulation
<b>ONTARIO.</b>				
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Bank of Toronto.....	2,000,000 00	1,500,000 00	1,500,000 00	851,362
Bank of Hamilton.....	1,000,000 00	1,000,000 00	544,220 00	297,062
Canadian Bank of Commerce.....	6,000,000 00	6,000,000 00	6,090,000 00	2,125,269
Dominion Bank.....	1,000,000 00	973,050 00	945,504 32	642,945
Niagara District Bank.....	400,000 00	362,000 00	361,125 95	323,277
Ontario Bank.....	2,500,000 00	2,500,000 00	2,484,076 00	1,042,942
Royal Canadian Bank.....	2,000,000 00	2,009,000 00	1,969,965 50	1,055,800
St. Lawrence Bank.....	1,000,000 00	760,000 00	449,831 29	373,468
<b>QUEBEC.</b>				
Bank of Montreal.....	12,000,000 00	12,000,000 00	11,945,600 00	3,946,327
Bank of British North America.....	4,866,666 00	4,866,666 00	4,866,666 00	1,840,081
Banque du Peuple.....	1,600,000 00	1,600,000 00	1,600,000 00	335,612
Banque Nationale.....	2,000,000 00	2,000,000 00	1,963,980 00	782,012
Banque Jacques-Cartier.....	2,000,000 00	2,000,000 00	1,751,560 00	507,375
Banque Ville-Marie.....	1,000,000 00	663,100 00	456,330 00	204,654
Banque de St. Jean.....	1,000,000 00	540,000 00	139,760 00	62,222
Banque de St. Hyacinthe.....	500,000 00	500,000 00	100,000 00	90,053
La Banque d' Hochelaga.....	1,000,000 00	640,000 00	232,590 00	208,650
City Bank.....	1,500,000 00	1,377,700 00	1,332,260 00	290,000
Eastern Townships Bank.....	1,000,000 00	1,000,000 00	967,209 50	599,807
Exchange Bank of Canada.....	1,000,000 00	1,000,000 00	931,400 00	435,083
Molson's Bank.....	2,000,000 00	2,000,000 00	1,986,510 00	1,095,893
Merchants' Bank.....	9,000,000 00	8,697,200 00	7,641,706 67	3,321,579
Mechanics' Bank.....	1,000,000 00	500,000 00	456,010 00	139,099
Metropolitan Bank.....	1,000,000 00	1,000,000 00	686,900 00	116,995
Quebec Bank.....	3,000,000 00	2,439,100 00	2,397,580 00	994,348
Union Bank.....	2,000,000 00	2,100,000 00	1,925,650 00	1,092,004
Stadacona Bank.....	1,000,000 00	591,500 00	350,390 00	174,092
Total, Ontario et Québec...	64,366,666 00	60,510,316 00	56,076,824 73	22,961,111 00
<b>NOUVELLE-ECOSSE.</b>				
Bank of Yarmouth.....	300,000 00	300,000 00	270,600 00	138,422
Bank of Nova Scotia.....	1,000,000 00	750,000 00	750,000 00	666,174
Exchange Bank of Yarmouth.....	400,000 00	400,000 00	290,175 00	152,712
Merchants' Bank of Halifax.....	1,000,000 00	1,000,000 00	800,000 00	699,040
People's Bank do.....	800,000 00	600,000 00	600,000 00	240,742
Union Bank do.....	1,000,000 00	1,000,000 00	400,000 00	263,826
Bank of Liverpool.....	500,000 00	500,000 00	265,559 93	50,608
Pictou Bank.....	500,000 00	500,000 00	100,000 00	38,466
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK.</b>				
Bank of New Brunswick.....	1,000,000 00	1,000,000 00	1,000,000 00	825,585
Maritime Bk. of N. of Canada.....	2,000,000 00	1,600,000 00	401,670 00	83,421
People's Bank.....				
St. Stephen's Bank.....	200,000 00	200,000 00	200,000 00	178,094
<b>COLOMBIE BRITANNIQUE.</b>				
Bank of British Columbia.....				
Grand total.....				

Ju  
 Monk,  
  
 Ju  
 Mendel  
 Berthe  
 Joseph  
 Beaudr  
 Tessier  
 M. A.)  
  
 Hon. W  
 A  
 U  
 L  
 C  
 J.  
 F  
 R  
 J.  
 F  
 L  
 A  
 W  
 A  
 M  
 M  
 E  
 J.  
 A  
  
 L.  
 C.  
 T.  
 J.  
 A.  
 P.  
 T.

PROVINCE DE QUÉBEC.

EXECUTIF.

Lieutenant-Gouverneur—L'hon. RENÉ-ÉDOUARD CARON.  
 Président du Conseil Exécutif—L'hon. FÉLIX HYACINTHE LEMAIRE.  
 Secrétaire-Provincial et Ministre de l'Instruction Publique—L'hon. CHARLES BOUCHER DE BOUCHERVILLE.  
 Procureur-Général—L'hon. LEVI RUGGLES CHURCH.  
 Solliciteur-Général—L'hon. AUGUSTE RÉAL ANGRÈS.  
 Trésorier—L'hon. GEORGE GIBB ROBERTSON.  
 Commissaire des Terres—L'hon. HENRI GÉDÉON MALHIOT.  
 Commissaire des Travaux Publics—L'hon. PIÈRRS GARNEAU.  
 Orateur du Conseil Législatif—L'hon. F. H. LEMAIRE.  
 Orateur de l'Assemblée Législative—L'hon. J. G. BLANCHET.

TRIBUNAUX.

JUGES DE LA COUR D'APPEL ET DU BANC DE LA REINE.

Juge en Chef : L'hon. A. A. Dorion ; Juges puisnés : Les honorables Samuel Cornwallis Monk, Jean Thomas Taschereau, J. S. Sanborn et T. K. Ramsay.

JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE.

Juge en Chef : L'hon. William C. Meredith ; Juges puisnés : Les honorables Charles J. E. Mondelet, Peter Winter, Aimé Lafontaine, Antoine Polette, Andrew Stuart, Joseph Amable Berthelot, Thomas Jean Jacques Loranger, Louis Victor Sicotte, Francis Godschall Johnson, Joseph N. Bossé, John Maguire, Robert MacKay, Frederick W. Torrance, Joseph Ubalde Beaudry, Napoléon Casault, Henri Elzéar Taschereau, Christopher Dunkin, Ulric Joseph Tessier, A. B. Routier, Thomas McCord, L. A. Olivier, L. Bélanger, W. Chagnon, M. Doherty, M. A. Plamondon.

RÉSIDENCES ET DISTRICTS ASSIGNÉS AUX JUGES.

Hon. Wm. C. Meredith.....		
Andrew Stuart.....	Québec.....	Québec et le comté de Mégantic, dans le district d'Arthabaska.
U. J. Tessier.....		
L. N. Casault.....		
C. J. E. Mondelet.....		
J. A. Berthelot.....		
F. W. Torrance.....	Montréal.....	Montréal et Terrebonne, moins le comté d'Argenteuil.
Robert MacKay.....		
J. U. Beaudry.....		
F. G. Johnson.....		
L. A. Olivier.....		
A. Bélanger.....	Joliette.....	Joliette.
W. Chagnon.....	Beauharnois.....	Beauharnois.
A. Polette.....	Saint-Jean.....	Iberville.
M. Doherty.....	Trois-Rivières.....	Trois-Rivières.
M. A. Plamondon.....	Sherbrooke.....	Saint-François.
E. E. Taschereau.....	Drummond et Arthabaska.	Drummond et Arthabaska.
John Maguire.....	Riv. du Loup.....	Kamouraska.
A. Lafontaine.....	Saint-Germain.....	Rimouski.
	Aylmer.....	Ottawa et le comté d'Argenteuil, dans le district de Terrebonne.
L. V. Sicotte.....	Saint-Hyacinthe.....	Saint-Hyacinthe.
C. Dunkin.....	Bedford.....	Bedford.
Thos. J. J. Loranger.....	Sorel.....	Richelieu.
J. N. Bossé.....	Montmagny.....	Montmagny et Beauce.
A. B. Routier.....	Malbaie.....	Saguenay et Chicoutimi.
P. Winter.....	New-Carlisle.....	Comté de Bonaventure.
Thos. McCord.....	Percé.....	Comté de Gaspé.

Capital social de chacune  
 au 31 juillet 1874.

Capital versé.	Billets en circulation
\$ cts.	\$ cts.
500,000 00	851,362
544,220 00	297,062
190,000 00	2,125,269
145,504 32	642,945
81,125 95	323,377
84,076 00	1,042,942
89,965 50	1,058,800
49,831 29	373,468
5,600 00	3,946,327
6,666 00	1,840,081
9,000 00	335,612
3,980 00	792,012
560 00	507,375
330 00	204,654
760 00	62,222
900 00	90,053
590 00	208,650
260 00	290,000
209 50	599,807
400 00	435,083
510 00	1,095,893
706 87	3,321,579
910 00	139,099
900 00	116,995
80 00	994,348
50 00	1,092,004
90 00	174,092
24 73	22,961,111
0 00	138,422
0 00	666,174
5 00	152,712
0 00	699,040
0 00	240,742
0 00	263,826
93	50,608
00	38,466
00	825,585
00	83,421
00	178,094

Dans le district de Montréal, les jours suivants seront jours d'enquête pour la Cour Supérieure ou de Circuit, savoir : les premiers seize jours des mois de février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre ; les premiers neuf jours du mois de juillet et les derniers seize jours du mois de janvier, à moins que les dits jours soient des jours fixés pour la Session de la Cour du Banc de la Reine (en appel.)

Dans les districts de Québec et d'Ottawa, chaque jour juridique, excepté les jours entre le 9 juillet et le 1er septembre et entre le 25 décembre et le 10 janvier et les jours où siègent la Cour d'Appel, la Cour Supérieure et la Cour de Circuit, sera également un jour d'enquête.

La Cour des Commissaires pour la décision sommaire des petites causes siège tous les premiers lundis de chaque mois.

**CONSEIL D'AGRICULTURE.**

J. M. BROWNING, président ; L. H. MASSUR, vice-président ; GEORGE LACLERC, secrétaire-trésorier.

E'Hon. Ls. ARCHAMBAULT, J. N. FARIBAUT, J. O. BEAUBIEN, GÉDÉON OUMMET, M. H. COCARANE, C. DURKIN, DAVID PRICE, JOHN JONES ROSS, BASILE BENOIT, LOUIS BEAUBIEN,	} Ecuyers.	SAM. BLACKWOOD. ANT. CASAVANT, ED. JOS. DEBLOIS, JOSEPH GAUDET, FROST W. GRAY, LOUIS LEVESQUE, R. LANDRY, MM. FRs. PILOTE, STAN. TASSÉ,	} Ptres.
---	------------	---	----------

AGENTS D'ÉMIGRATION.—MM. JAS. THOM, Québec, J. A. CHICOINE, Montréal, Révd. J. B. CHARTIER, Coaticook.

**Liste des Agents des Terres et des Bois de la Couronne pour la Province de Québec, leur résidence respective, ainsi que le nom de l'Agence.**

Hume, John.....	Inspecteur des agences.....	Leeds.
Belle, C. E.....	Assomption et Petite Nation .....	Montréal.
Renault, E.....	Montmagny.....	Montmagny.
Delfausse, J. B.....	L'Assomption.....	Joliette.
Dubé, C. T.....	Grandville.....	Rivière-du-Loup (en bas).
Duburger, Geo.....	Saguenay.....	Malbaie.
Dubord, Alph.....	St. Maurice.....	Trois-Rivières.
Eden, John.....	Gaspé (partie de).....	Bassin de Gaspé.
Fortin, J. A.....	Chaudière.....	St. Joseph (Beauce).
Lepage, J. B.....	Rimouski.....	Rimouski.
Rousseau, L. Z.....	St. Charles.....	St. Roch (Québec).
Roy, Ls.....	Gaspé (partie de).....	Cap-Chat.
Tremblay, J. O.....	Lac St. Jean.....	Chicoutimi.
Dumais, Js., Député Agent.....	do.....	Roberval.
Riopel, Louis, J.....	Bonaventure.....	New-Charlisle.
Heath, Edmund.....	Coulonge.....	Clarendon.
Farley, Robert.....	Gatineau.....	Hull.
Cameron, G. W.....	Petite Nation.....	Thurso.
Kempt, O. B.....	Magog.....	Waterloo.
Farwell, Wm.....	St. François.....	Robinson.
Gagnon, A.....	Arthabaska.....	Arthabaskaville.
Filion, A. B.....	Petite Nation (part of).....	Grenville.

**REVENU LOCAL DE L'INTÉRIEUR.**

*Province de Québec.*

Ce revenu se compose de l'impôt annuel prélevé sur l'émanation des permis pour tenir hôtel—pour la vente en détail et en gros des diverses liqueurs spiritueuses, vineuses ou fermentées—des permis pour colporter des marchandises dans les paroisses—pour vendre des effets à l'encan ou criée publique—des permis pour détailler des liqueurs enivrantes sur les

vapeurs, etc.—  
billard—pour les  
amendes proven  
de ces sources :  
Trésorier de la  
tien des palais  
Chaque district

District d'Arth

Do	Beauce
Do	Beauh
Do	Bedfor
Do	Bonave
Do	Chicou
Do	Gaspé.
Do	Ibervil
Do	Joliett
Do	Kamou
Do	Iles de
Do	Montm
Do	Montré
Do	Ottawa
Do	Pontia
Do	Québe
De	Richel
Do	Rimou
Do	Sague
Do	St. Fr
De	St. Hy
Do	Témis
Do	Terrel
Do	Trois-

La provin

1. Li
- 2.
- 3.
- 4.
5. Li
6. Li
7. Et
8. Co
9. Bi
- 10.
- 11.
- 12.
13. P
14. P
15. P
16. P
17. P
18. L
- 19.
- 20.
- 21.
22. I
23. I

vapeurs, etc.—des permis émanés aux prêteurs sur gages—des permis pour tenir tables de billard—pour tenir hôtels de tempérance—pour vendre de la poudre en gros ou en détail ; des amendes provenant des infractions des diverses lois ayant trait au revenu. Les fonds provenant de ces sources sont versés par les Percepteurs du Revenu trimestriellement, entre les mains du Trésorier de la Province et par lui payés aux municipalités, à la tenure seigneuriale, au maintien des palais de justice, selon que la loi le prescrit, dans les divers districts judiciaires. Chaque district ou division a son Percepteur, fixé d'ordinaire au chef-lieu.

District d'Arthabaska.....	THE. COTÉ.....	Arthabaskaville.....
Do Beauce.....	J. B. MERICIER.....	St. Joseph, Beauce.....
Do Beauharnois.....	ARCH. McEACHERN.....	Ormstown.....
Do Bedford.....	L. A. PARKINS.....	Waterloo.....
Do Bonaventure.....	J. FRASER.....	Paspébiac.....
Do Chicoutimi.....	L. LACHANCE.....	Chicoutimi.....
Do Gaspé.....	JOHN EDEN.....	Bassin de Gaspé.....
Do Iberville.....	P. REYNIER.....	Iberville.....
Do Joliette.....	ADOLPHE DELISLE.....	Joliette.....
Do Kamouraska.....	J. LANGLAIS.....	St. Louis de Kamouraska.....
Do Iles de la Madeleine.....	J. FOX.....	Amherst.....
Do Montmagny.....	.....	St. Pierre, Rivière du Sud.....
Do Montréal.....	P. DURNFORD.....	Montréal.....
Do Ottawa.....	T. W. SYMES.....	Aylmer.....
Do Pontiac.....	PAT. LYNCH.....	Allumette Island.....
Do Québec.....	J. E. FORTIER.....	Québec.....
Do Richelieu.....	AIMÉ ROY.....	Sorel.....
Do Rimouski.....	A. DE ST. AUBIN.....	Matane.....
Do Saguenay.....	P. N. BOIS.....	Baie St. Paul.....
Do St. François.....	JOHN GRIFFITH.....	Sherbrooke.....
Do St. Hyacinthe.....	C. A. BOIVIN.....	St. Hyacinthe.....
Do Témiscouata.....	LS. G. CASAULT.....	Rivière-du-Loup.....
Do Terrebonne.....	FELIX PAQUIN.....	St. Eustache.....
Do Trois-Rivières.....	BENONI LABALLE.....	Trois-Rivières.....

La province, pour les fins d'inspection, est divisée en deux arrondissements.

COUT DES LICENCES.

1. Licence d'auberge pour la cité.....	\$91 00
2. Do pour une ville incorporée (Lévis).....	51 00
3. Do pour les campagnes.....	46 00
4. Do pour vins et bière.....	26 00
5. Licence pour vendre des spiritueux par trois demiards, villes et campagnes.....	31 00
6. Licence pour vendre par un demiard à la fois, des spiritueux, cités de Québec et Montréal.....	51 00
7. Encanteurs.....	26 00
Avec une somme additionnelle de \$16 pour chaque assistant.....	16 00
8. Colporteurs, pour un district seulement.....	11 00
Pour chaque district additionnel.....	5 00
9. Billards, par 2 tables, chacune.....	66 00
10. " " 3 et 4 " ".....	41 00
11. " " 5 et 6 " ".....	31 00
12. " " plus de 6 " ".....	11 00
13. Pour chaque table de bagatelle ou de Mississippi.....	26 00
14. Prêteurs sur gages.....	76 00
15. Pour tenir une poudrière.....	51 00
16. Pour vendre de la poudre en gros et en détail.....	20 25
17. Pour vendre de la poudre en détail seulement.....	8 25
18. Licence pour vendre de la poudre dans toute cité dans la province de Québec, autre que les cités de Québec et Montréal : En gros et en détail.....	20 25
En détail seulement.....	8 25
19. Licence dans toute ville incorporée En gros et en détail.....	5 25
En détail seulement.....	2 75
20. Licence pour vendre de la poudre dans les campagnes : En gros et en détail.....	2 75
En détail seulement.....	1 25

ur la Cour Supé-  
s, avril, mai, juin,  
de juillet et les  
ours fixés pour la

es jours entre le  
ours où siègent la  
d'enquête.

siège tous les

REC, secrétaire-

oyers.

al, Révd. J.

ine pour  
ve, ainsi

n bas).

our tenir  
s ou fer-  
ndre des  
sur les

24. Pour une licence pour détailler à bord d'un bateau-à-vapeur des liqueurs spiritueuses, vineuses ou fermentées..... 46 00
25. Pour une licence pour détailler à bord d'un bateau-à-vapeur du vin ou de la bière, cidre ou autres liqueurs vineuses ou fermentées, mais non de l'eau-de-vie, du rhum, du whiskey ou autres liqueurs spiritueuses..... 26 00
26. Pour vendre des liqueurs spiritueuses, vineuses ou fermentées, en gros. 51 00
- Toutes quantités au-dessus de vingt-cinq livres de poudre ou une douzaine de canistres d'une livre chacune, vendues en tout temps, seront considérées comme vente en gros, et toutes quantités moindres que celles ci-dessus mentionnées seront considérées comme vente en détail.
- La loi frappe d'une amende de \$50 ou d'un emprisonnement n'excédant pas six mois ceux qui vendent des boissons enivrantes sans licence.
- Toutes les licences expirent le 1er mai et doivent se renouveler sans délai.
- Les épiciers (grocers) ne peuvent obtenir des licences d'auberge.

## CALENDRIER DU CULTIVATEUR.

Rien ici bas ne procure  
Autant de bien que la culture.

- Janvier.**—Engrais du bétail—Battage du grain—Entretien du chemin—Nourriture aux abeilles—Visite des hangars, remises, greniers—Utiliser les veillées—Lectures des journaux agricoles—Fabrication des étoffes—Teintures—Tricotés—Préparés dans les étables, poulaillers, bergeries.
- Février.**—Continuation de soins au bétail—Soins aux brobis—Entretien du poulailler—Choisir les semences—Entretien des chemins—Visiter la sucrerie—Préparer des ruches.
- Mars.**—Soins aux bestiaux—aux moutons—jeunes agneaux—Assortir le grenetier—Graines de poireaux, d'oignons, de panais, de concombre, de navets, choux, laitues, etc., etc.—Préparer les ustensiles pour le sucre et les transporter—Soins aux agneaux—aux veaux—Couches-chaudes.
- Avril.**—Bucher le bois—Préparer les perches pour clôtures à renouveler—Disposer ses charrues, herses, voitures attelages—Faire les enclos—Soins aux abeilles—La laiterie—Semer choux, laitues, etc.—Parquer les moutons.
- Mai.**—Semer labour d'automne—Transporter les fumiers avant les labours—Labourer—Herser—Rigoler—Transplanter choux, oignons, bettes—Semer pommes de terre—Bétail aux champs—Blanchiment des toiles—Soins spéciaux à la basse-cour, à la laiterie—Planter arbres fruitiers—Emonder, etc.—Tonte des moutons—Soins aux chemins, fossés.
- Juin.**—Semer navets—Sarrasin—Soins au jardinage—Sémer—Sarcler—Lavage des laines—Travaux aux fossés mitoyens, aux cours d'eau, aux ponts—Destruction des mauvaises herbes—Semer tabac, navets de Suède, etc.
- Juillet.**—Réparer granges, hangars, porcherie—Visite des instruments de culture—faux, rateaux, moissonneuses, etc.—Fenaizon—Recueillir les essaims d'abeilles—Biner ou rehausser les denrées et les légumes.
- Aout.**—Moisson des grains—Pour éviter l'égrainage, couper les grains avant sa pleine maturité—Salaisons du beurre—Confitures des fruits d'été—Relever les fraises, les framboises, etc.—Couper les fanes de betteraves pour les vaches.
- Septembre.**—Récoltes des fèves, du blé d'inde, des pommes de terre—Recueillir les semences du potager, graines de choux, de bettes, d'oignons, etc.—Préparer beurre pour la famille—Couper le tabac—Cueillir les pommes—Couvrir les asperges—Dresser les tomates—Couvrir la chicorée.
- Octobre.**—Ordonner les bâisses pour l'hiver—Disposer les clôtures pour le printemps—Arracher betteraves et carottes—Préparer les nourritures vertes pour le bétail—Transplantation des arbres—Faire provisions pour la famille—Conservation des fruits, des légumes—Curer les étables, poulailler, bergeries, porcheries, avec soin.
- Novembre.**—Etendre les fumiers—Recueillir les mauvaises herbes en tas et les feuilles—Labourer—Saigner les sols trop humides—Préparer les bois de chauffage pour une autre année—Préparer les fromages à affiner—Préparer les marinades—Approprier le jardin, les étables, le poulailler, etc.
- Decembre.**—Treiller les semences le soir—Filer le lin—Les boucheries—Réparer les instruments de culture, les voitures d'hiver pour charroi—Fabriquer des ustensiles—Battage—Réparer les chemins d'hiver—Baliser—Tresser les paillesons.

COMPAG

CAPITAL

No. 2

COL. A.

Col. A. C. DeLoth  
Rév. P. LeBlanc,  
A. Desjardins, Ec  
Wm. Angus, Ec.,  
Président, manu  
J. B. Pouliot, Ec  
L. Molleur, Ec.,  
Président  
G. Baby, Ec., M.

VICTOR PELLETIER  
A. D. ROULEAU,  
Kamouraska  
JAMES LEPEVRE,  
U. J. TESSIER, JU  
G. T. TREMBLAY,  
rency.  
SWIBERT V. LAB  
Bellechasse.  
F. X. GENDREA  
Montmagny

COMPAGNIE

ACT  
Sur

27A

# COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.

CAPITAL - - - - - \$1,000,000.

BUREAU :

No. 245, RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL.

PRÉSIDENT :

COL. A. C. DeLOTBINIÈRE-HARWOOD, D. A. C.

VICE-PRÉSIDENT :

WM. ANGUS, ECR.

DIRECTEUR-GÉRANT ET SECRÉTAIRE :

EDWARD H. GOFF, ECR.

DIRECTEURS :

Col. A. C. DeLOTBINIÈRE-HARWOOD, Montréal.  
 Rév. P. LeBLANC, (Evêché,) Montréal.  
 A. DESJARDINS, Ecr., M. P., Montréal.  
 Wm. ANGUS, Ecr., Montréal.  
 Président, manufacture de Papier, Canada.  
 J. B. POU LIOT, Ecr., Ex M. P., Rivière du Loup.  
 L. MOLLEUR, Ecr., M. P. P., Saint-Jean,  
 Président de la Banque de Saint-Jean.  
 G. BABY, Ecr., M. P., Joliette.

THOS. LOGAN, Ecr., Sherbrooke.  
 EDWARD H. GOFF, Ecr., Montréal.  
 ARTHUR DANSEREAU, Ecr., Montréal,  
 Editeur de la "Minerve."  
 Col. A. A. STEVENSON, Montréal.  
 T. H. MAHONY, Ecr., Québec.  
 L. B. A. CHARLESBOIS, Ecr., Laprairie.  
 CHS. FRs. PAINCHAUD, Ecr., M. D., Varennes.  
 L. H. BLAIS, Ecr., Ex M. P., Montmagny.

## AGENTS DE DISTRICTS.

VICTOR PELLETIER, Beaumont, Co. Bellechasse.  
 A. D. ROULEAU, Isle Verte, Co. Témiscouata et  
 Kamouraska.  
 JAMES LEPEVRE, Saint-Giles, Co. Lotbinière.  
 U. J. TESSIER, jun., Rimouski, Co. Rimouski.  
 G. T. TREMBLAY, N. P., Québec, Co. Montmo-  
 rency.  
 SWIBERT V. LARUE, N. P., Saint-Charles, Co.  
 Bellechasse.  
 F. X. GENDREAU, N. P., Saint-Thomas, Co.  
 Montmagny.

H. HÉBERT, Saint-Jean Port Joli, Co. L'Islet.  
 P. A. A. COLLET, Saint-Henry, Co. Lévis.  
 A. P. LÉPINE, Agent Spécial, Bureau, Québec.  
 F. O. PAQUET, Agent Spécial, Bureau, Québec.  
 Ls. P. LADRIÈRE, Agent Spécial, Bureau,  
 Québec.  
 E. H. TREMBLAY, Saint-Romuald, Co. Lévis.  
 THOMAS Z. CLOUTIER, Chicoutimi, Co. Saguenay.  
 ELIE ANGERS, N. P., Mal-Baie, Co. Charle-  
 voix.

T. H. MAHONY,

AGENT GÉNÉRAL,

No. 46, Rue Saint-Pierre, Québec.

LA CONNECTICUT

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE HARTFORD, CONN., SUR LA VIE.

FONDÉE EN - - - - - 1846.

ACTIF, 1er Janvier 1874,.....\$37,680,224 07  
 Surplus.....4,063,405 29

T. H. MAHONY,

Agent.

# McCALL, SHEHYN & Cie.,

MARCHANDS EN GROS,

BATISSE DES SŒURS,

RUE SAINT-PIERRE, 37½, BASSE-VILLE,

QUÉBEC,

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES SÈCHES EN GÉNÉRAL,

PROVENANT DES MARCHÉS ÉTRANGERS.

Les marchands trouveront constamment à l'établissement ci-dessus un des meilleurs assortiments du marché, sous le triple rapport du choix, de la variété et de la valeur réelle, pouvant lutter très-avantageusement avec les meilleures

MAISONS DE LA PUISSANCE.

—AUSSI—

EN MAINS UN ASSORTIMENT COMPLET DE  
MARCHANDISES FABRIQUÉES DANS LE PAYS.

JANVIER  
vent de l'oc-  
cerle bla  
du mois, l  
durant les

FÉVRIER  
obstruction  
nous aurai  
froid ;—di  
neige.

MARS.—  
—du 7 au  
de neige, l  
grande pli

AVRIL.—  
quelques j  
temps est l  
nombreuse  
humide.

MAI.—D  
nous somm  
temps cont  
bien de pro  
28, il y aur  
et agréable

JUIN.—D  
le soleil à  
d'un jour à  
la pluie pe  
miers jours

JUILLET.—  
aurons quel  
orages, acc  
chauds.

AOÛT.—I  
quelque es  
vent du sud  
geux duran

SEPTEMBR  
jours seront  
forts orages  
à la fin du n

OCTOBRE.—  
7 au 14, fort  
pour la saisi  
gelées et ter

NOVEMBRE  
beaucoup d  
l'ouest, mais  
ce qui présa

DÉCEMBRE  
toute la prov  
19 à la fin di  
sur les derni



## Pronostics sur la température pour l'année 1875.

**JANVIER.**—Du 1er au 7, durant ces premiers jours nous aurons de la neige poussée par le vent de l'Ouest;—du 7 au 14 le froid se continuera avec neige et grand vent, et si la lune a un cercle blanc ou rouge, attendre les mauvais temps;—du 14 au 21 beau et froid; du 21 à la fin du mois; le temps devient moins rude durant les premiers jours; mais il est à présumer que durant les derniers jours nous aurons de la neige poussée par le vent de l'Ouest.

**FÉVRIER.**—Du 1er au 6, nous avons toutes les probabilités d'une grande tempête de neige, obstructions des chemins dans différents endroits;—du 6 au 13, à moins que le vent change, nous aurons encore quelques mauvaises journées;—du 13 au 20 le temps est plus beau, mais froid;—du 20 à la fin du mois, pendant ce laps de temps le vent du nord nous apportera de la neige.

**MARS.**—Du 1er au 7, le mauvais temps du mois de février se fera encore sentir durant ces jours;—du 7 au 14 le temps sera beau et passablement froid;—du 14 au 21 quelques jours de pluie ou de neige, peut-être les deux, avec grand vent;—du 21 au 30, neige si le vent est à l'ouest, et grande pluie froide si le vent est à l'est.

**AVRIL.**—Du 1er au 6, la majeure partie de cette durée sera de beau temps;—du 6 au 12, quelques jours de froid à moins que le vent du sud nous donne de la pluie;—du 12 au 20, le temps est beau mais encore froid, et espérez du beau temps lorsque les étoiles paraissent très-nombreuses et petites; du 20 à la fin du mois, pluie froide de temps à autre et température humide.

**MAI.**—Du 1er au 5, quelques jours de pluie froide et les gelées sont encore à craindre, car nous sommes au dernier quartier de la lune d'avril appelée la lune rousse;—du 5 au 12, le temps continue changeant, tantôt beau, tantôt pluvieux;—du 12 au 20, les cultivateurs feront bien de profiter de ces quelques jours de beau temps pour terminer leurs semences;—du 20 au 28, il y aura de grandes pluies et les nuits très-fraîches;—du 28 au 3 juin, le temps est beau et agréable.

**JUIN.**—Du 3 au 10, le temps est beau, et espérez du beau temps si les nuages qui couvraient le soleil à son lever, s'éclaircissent ou gagnent le couchant;—du 10 au 18, temps changeant d'un jour à l'autre, mais sans chaleur;—du 18 au 26, le vent du sud pourrait nous donner de la pluie pendant ces jours;—du 26 au 3 juillet, il y aura de fréquentes averses durant les premiers jours.

**JUILLET.**—Du 3 au 10, commencement des grandes journées de chaleur; du 10 au 18, nous aurons quelques journées très-pluvieuses;—du 18 au 25, le temps est variable, quelques gros orages, accompagnés de tonnerre;—du 25 à la fin du mois, ces derniers jours seront beaux et chauds.

**AOUT.**—Du 1er au 8, on sera exposé à avoir soit du vent, soit quelque pluie passagère ou quelque orage;—du 8 au 16, le temps est beau et favorable à l'agriculture;—du 16 au 23, le vent du sud pourra nous donner de la pluie;—du 23 au 30, temps légèrement couvert et nuageux durant les premiers jours.

**SEPTEMBRE.**—Du 1er au 7, le mois commence avec quelques belles journées;—du 7 au 15, ces jours seront les plus agréables de l'automne;—du 15 au 22, quelques jours de mauvais temps, forts orages accompagnés de tonnerre et de vents qui amèneront des tempêtes sur mer;—du 22 à la fin du mois, temps frais, mais agréable.

**OCTOBRE.**—Du 1er au 7, l'on peut compter sur des pluies fréquentes durant ces jours;—du 7 au 14, fortes pluies accompagnées de coups de vent;—du 14 au 21, le temps est assez beau pour la saison;—du 21 au 29, temps incertain, plutôt de la pluie que du beau temps, fortes gelées et temps froid;—du 29 au 6 novembre, beau et sec pendant ce laps de temps.

**NOVEMBRE.**—Du 6 au 13, ces jours seront mauvais et froids;—du 13 au 19, il y aura encore beaucoup de pluie pendant ce laps de temps;—du 19 au 27, froid et pluie glaciale dans l'ouest, mais neige et froid dans la partie est du Canada;—du 27 au 5 décembre, grand froid, ce qui préage le commencement de l'hiver.

**DÉCEMBRE.**—Du 5 au 12, vent très-froid du nord-ouest, suivi d'une tempête de neige dans toute la province de Québec;—du 12 au 19, beau et gelée si le vent est nord ou nord-est;—du 19 à la fin du mois, les premiers jours seront froids et nous donneront une tempête de neige et sur les derniers jours le temps devient plus beau.

TABLE DE CONVERSION DES MESURES ANCIENNES EN NOUVELLES ET RÉCIPROQUEMENT.

RÉDUCTION DES LIGNES EN MILLIMÈTRES.

Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.
1	2,7	6	15,8	11	27,0	16	36,1	21	47,4	26	58,7
2	5,4	7	17,5	12	27,0	17	38,4	22	49,6	27	60,9
3	8,1	8	18,0	13	29,3	18	40,6	23	51,9	28	63,2
4	10,8	9	20,3	14	31,6	19	42,8	24	54,1	29	65,4
5	13,5	10	22,6	15	33,8	20	45,1	25	58,4	30	67,7

RÉDUCTION DES POUÇES EN CENTIMÈTRES.

Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.	Pouces.	Centim.
1	2,7	13	35,2	25	67,6	37	100,2	49	132,6	61	165,1
2	5,4	14	37,9	26	70,3	38	102,9	50	135,4	62	167,8
3	8,1	15	40,6	27	73,0	39	105,6	51	138,1	63	170,5
4	10,8	16	43,3	28	75,8	40	108,3	52	140,8	64	173,2
5	13,5	17	46,0	29	78,5	41	111,0	53	143,5	65	176,0
6	16,2	18	48,7	30	81,2	42	113,7	54	146,2	66	178,7
7	18,9	19	51,4	31	83,9	43	116,4	55	148,9	67	181,4
8	21,7	20	54,1	32	86,6	44	119,1	56	151,6	68	184,1
9	24,4	21	56,8	33	89,3	45	121,8	57	154,3	69	186,8
10	27,1	22	59,5	34	92,0	46	124,5	58	157,0	70	189,5
11	29,8	23	62,2	35	94,7	47	127,2	59	159,7	71	192,2
12	32,5	24	64,9	36	97,5	48	129,9	60	162,4	72	194,9

RÉDUCTION DES MILLIMÈTRES EN LIGNES.

Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.	Millim.	Lignes.
1	0,4	12	5,3	23	10,2	34	15,1	45	19,9	56	24,8
2	0,9	13	5,8	24	10,6	35	15,5	46	20,4	57	25,3
3	1,3	14	6,2	25	11,1	36	16,0	47	20,8	58	25,7
4	1,8	15	6,6	26	11,5	37	16,4	48	21,3	59	26,2
5	2,2	16	7,1	27	12,0	38	16,8	49	21,7	60	26,6
6	2,7	17	7,5	28	12,4	39	17,2	50	22,2	61	27,0
7	3,1	18	8,0	29	12,9	40	17,7	51	22,6	62	27,5
8	3,5	19	8,4	30	13,3	41	18,2	52	23,1	63	27,9
9	4,0	20	8,9	31	13,7	42	18,6	53	23,5	64	28,4
10	4,4	21	9,3	32	14,2	43	19,1	54	23,9	65	28,8
11	4,9	22	9,8	33	14,6	44	19,5	55	24,3	66	28,3

RÉDUCTION DES CENTIMÈTRES EN PIEDS, POUÇES ET LIGNES.

Centim.	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Centim.	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Centim.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
1	0,3	1	4,4	18	0,5	1	6,7	17	0,3	1	4,4
2	0,6	1	8,9	19	0,5	1	13,4	18	0,6	1	8,9
3	0,9	1	13,5	20	0,5	1	20,1	19	0,9	1	13,5
4	1,2	1	18,1	21	0,5	1	26,8	20	1,2	1	18,1
5	1,5	1	22,7	22	0,5	1	33,4	21	1,5	1	22,7
6	1,8	1	27,3	23	0,5	1	40,0	22	1,8	1	27,3
7	2,1	1	31,9	24	0,5	1	46,6	23	2,1	1	31,9
8	2,4	1	36,5	25	0,5	1	53,2	24	2,4	1	36,5
9	2,7	1	41,1	26	0,5	1	59,8	25	2,7	1	41,1
10	3,0	1	45,7	27	0,5	1	66,4	26	3,0	1	45,7
11	3,3	1	50,3	28	0,5	1	73,0	27	3,3	1	50,3
12	3,6	1	54,9	29	0,5	1	79,6	28	3,6	1	54,9
13	3,9	1	59,5	30	0,5	1	86,2	29	3,9	1	59,5
14	4,2	1	64,1	31	0,5	1	92,8	30	4,2	1	64,1
15	4,5	1	68,7	32	0,5	1	99,4	31	4,5	1	68,7
16	4,8	1	73,3	33	0,5	1	106,0	32	4,8	1	73,3
17	5,1	1	77,9	34	0,5	1	112,6	33	5,1	1	77,9



A constamm toutes sortes. Aussi un ass De plus une j et un assortime!

RUE

CHI  
GRO

Q



**P. EDOUARD DUGAL,**  
 Importateur de Chapeaux et de Pelleteries,  
 No. 8, rue de la Fabrique,  
 Vis-à-vis les casernes des Jésuites.  
**A L'ENSEIGNE DU TIGRE.**

— A constamment en mains un assortiment de chapeaux de satin, feutre, et paille, de toutes sortes.

Aussi un assortiment de Pelleteries pour Dames et Messieurs.

De plus une grande quantité de Robes de Loup, Renard, d'Ours, Chat sauvage et de Buffalo et un assortiment de Capots de Chat sauvage.

**MAISON DUGAL.**

**HOTEL DION,**

No. 3,

**RUE SAULT-AU-MATELOT,**

**BASSE-VILLE,**

**QUEBEC.**

**CHINIC & BEAUDET,**  
 HARMACIEN  
 NÉGOCIANTS EN  
**GROS ET EN DÉTAIL,**

DE

**QUINCAILLERIE, FER,**

**ETC., ETC.,**

**44, rue Saint-Pierre,**

**QUEBEC.**

**LA ROYALE CANADIENNE,**  
**Compagnie d'Assurance Maritime**  
**CONTRE LE FEU.**

DIRECTEURS :

MM. I. THIBAudeau,  
 ABRAHAM JOSEPH,  
 JOS. HAMEL.

Cette Compagnie accepte des risques pour assurances de marine et contre le feu.  
 Assure aussi cargaisons à bord des vaisseaux, vaisseaux en voie de construction.  
 Risques isolés à la campagne pris pour trois ans.

— AUSSI —

Eglises, Couvents, Maisons d'Ecole et Presbytères. Le tout à des taux excessivement modérés. Réclamations réglées sans délais.

ODILON ROY,

Agent.

Bureau : No. 7½, rue Saint-Pierre.

**F. E. GAUVREAU,**

**PHARMACIEN,**

**No. 59, Rue et Faubourg Saint-Jean,**

**QUEBEC.**

Assortiment complet de drogues, médecines patentées, instruments de chirurgie, préparation du Dr. FELLOW, reconnue la meilleure pour la conscription.

Grande variété d'articles de toilette, brosses, peignes, parfumeries de Pivert, Lubin, Atkinson, Roger et Gallet, et le célèbre lait d'Iris de Pivert pour les soins hygiéniques de la peau.

Cristaux pour teindre en rouge, bleu, vert, violet, noir, etc., poudre pour les chevaux, poison pour les rats, bandages. On trouvera aussi les graines de champs, de jardins et de fleurs.

Les prescriptions sont remplies avec le plus grand soin et avec les préparations les meilleures et les plus pures.

**COIN DES RUES SAINTE-GENEVIÈVE ET SAINT-JEAN.**

Pianos échangés et vendus  
 à conditions libérales, Pianos

Pour le

PIANOS—

“

“

“

HARMONI

EN VENT

# A & J. VÉZINA,

Pianos échangés et vendus  
à conditions libérales, Pianos  
à louer, réparés et accordés  
à des prix modérés.



Toujours en mains une  
grande variété d'instruments  
tels que Mélodéons, Accor-  
déons, Violons, Flûtes, Cla-  
rinettes et bancs de Pianos,  
etc., etc.

SEULS AGENTS

Pour les célèbres **PIANOS et ORGUES de Salons**  
*CI-DESSOUS.*

**PIANOS—HALETT DAVIS & Co., Boston, 45 médailles d'or,**  
[45 lers prix.

“ **HERMANN WAGNER, Stuttgart.**

“ **DICK'S & Co., London.**

“ **R. WORNUM & Sons, London.**

**HARMONIUMS—SHIEDMAYER & Sons, Stuttgart.**

“ **W. BELL & Co., Guelph.**

“ **DICK'S & Co., London.**

EN VENTE A DES CONDITIONS DÉFIANT TOUTES COMPÉTITIONS

Chez

**A. & J. VÉZINA,**

**32, rue Saint-Jean.**

Agents de la vente des instruments de musique et des orgues de salons.

32, rue Saint-Jean.

Furgie,  
Pivent,  
sonts  
evaux,  
dins et  
ms les

le feu.  
uction.

XCESSIVE-

Agent.

an,

CP

# GOODWIN & CO.,

PORCELAINES ET POTERIE,

HUILE DE CHARBON, LAMPES,

BOTTES ET SOULIERS,

ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET MERCERIES EN GENERAL,

10, RUE SAINT-PAUL,

QUÉBEC.

MAISON ANGLAISE,

J. W. GOODWIN,

*Manufacturier de Poterie.*

STOKE UPON TRENT,

ANGLETERRE.

# MARSH & JACQUES,

Successors de J. E. WOODLEY,

FABRICANTS DE CHAUSSURES,

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 2, RUE BUADE,

(En face du nouveau Bureau de Poste,)

QUEBEC.

N. P.—L'attention la plus scrupuleuse est donnée à l'ouvrage de commande.

# JOHN E. BURKE,

Chemiste et Droguiste,

## DISPENSARE DE QUÉBEC,

Place du Marché de la Haute-Ville.

A constamment en mains un assortiment général de Drogues véritables  
Preparations Chimiques, Parfumerie française et anglaise, Peignes, Brosses  
Articles de Toilette, etc.

Importateur de Graines de Jardins, de Champs et de Fleurs.

Prescriptions de médecin et de famille sont fournies avec soin.

ON RÉPOND A TOUTE HEURE.

## JOSEPH O. L'ABBÉ,

Marchand d'Épiceries, Vins, Liqueurs,

SEUL AGENT A QUÉBEC,

Pour le Sirop Indien du Dr. Clark Johnson pour le sang,

Le plus grand purificateur du monde.

*Il guérit la Dyspepsie, les Scrofules, les maladies du Cœur, du Foie, des  
Rognons, etc., etc., etc., et toutes les maladies produites par l'impureté du Sang.*

### REMEDES REMARQUABLES DU Dr. WILLARD.

Pilules végétales pour le foie.

Baume Pulmonaire.

Purificateur du sang.

Remède pour donner de la force aux cheveux.

Remède contre l'asthme.

Onguent pour les hémorrhoides.

Liment arnica.

Sirops toniques.

JOSEPH O. L'ABBÉ,

12, rue Saint-George, faubourg Saint-Jean.

Succursale à Saint-Antoine.

**L'ASSURANCE DES CULTIVATEURS ET DES BATISSES ISOLÉES  
DU CANADA CONTRE LE FEU.**

**CAPITAL SOUSCRIT** - - - - - \$600,000  
**MONTANT DÉPOSÉ AU GOUVERNEMENT** - - - - - 100,904

**BUREAU CENTRAL :**  
**No. 12, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.**

**DIRECTEURS :** Président, l'Hon. A. MacKENZIE; Vice-Président pour la Province de Québec, l'Hon. J. H. BELLEROSE; Secrétaire et Avocat pour la Province de Québec, S. PAGNUELO; Ecr.

**DIRECTEURS POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC :** L'Hon. L. Archambault, l'Hon. W. H. Chaffers, l'Hon. P. E. Dostaler, l'Hon. J. Armand, l'Hon. P. Fortin, L. A. Jetté, écr., M. P., R. Masson, écr., M. P., Prax. Larue, écr., M. P., W. Prevost, écr., M. P., F. A. Quinn, écr., avocat.

**INSPECTEURS :** S. LAPALME et D. F. SHAW.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE NEW-YORK.**

**346 et 348, BROADWAY.**

ÉTABLIE EN 1845.

**RESSOURCES,** .. . . . \$22,000,000.00.

**GARDIENS :** Morris Franklin, David Dows, Isaac C. Kendall, Daniel S. Mille, Henry K. Bogert, John Mairs, Wm. H. Appleton, Robert B. Collins, William Barton, William A. Booth, George A. Osgood, Henry Bowers, Charles L. Anthony, Sanford Cobb, Edward Martin, Edwin Hoyt, H. B. Claffin, J. F. Seymour, Cornelius R. Bogert, M. D., William H. Beers.

**MORRIS FRANKLIN,** Président.  
**WILLIAM H. BEERS,** Vice-Président.

**THEODORE M. BANTA,** Caissier.  
**D. O'DELL,** Surintendant des Agences.  
**CORNELIUS R. BOGERT, M. D.** } Docteurs Examineurs.  
**GEORGE WILKES, M. D.** }  
**CHARLES WRIGHT, M. D.,** Aide Docteur Examineur.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE LA QUEEN**

**CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE,  
DE LIVERPOOL ET DE LONDRES.**

**A. MICHAUD & Cie.**  
AGENTS.

**COMMERCIAL CHAMBERS, RUE SAINT-PIERRE,  
QUEBEC.**